

CE COLLOQUE A ÉTÉ ORGANISÉ PAR L'AUPF

www.universitepopulaire.eu



et par

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE L'AGGLOMÉRATION VALENTINOISE

www.upaval.com
upaval@wanadoo.fr

**UNIVERSITÉ
POPULAIRE**
DE L'AGGLOMÉRATION VALENTINOISE
LE SAVOIR PARTAGÉ



SOMMAIRE

Liste des universités populaires et associations ayant participé au colloque	p. 4
Remerciements	p. 6
Ouverture du colloque, samedi 24 novembre	
Le président de l'UPAVAL	p. 8
Le président de l'AUPF	p. 9
Le conseil général de la Drôme	p. 10
La Région	p. 11
Accueil du sénateur-maire de Bourg-lès-Valence à sa réception	p. 12
Les ateliers	
Initiatives et partage des expériences	p. 14
Comment répondre aux besoins en matière de gestion ?	p. 16
Les apprentissages de base	p. 18
Le café philosophique « l'éducation populaire concerne-t-elle aujourd'hui les jeunes ? »	
Introduction de Gérard Bouchet, l'animateur	p. 21
Les témoignages	
Ligue de l'enseignement	p. 22
Mouvement rural de la jeunesse chrétienne	p. 23
Fédération des UP Savoie-Mont-Blanc	p. 24
Jean Bourrieau	p. 27
Ouverture de la journée du dimanche 25 novembre	
La représentante du maire de Valence	p. 32
Le carrefour européen	
Allemagne	p. 34
Autriche	p. 35
Italie	p. 36
Maroc	p. 38
Les ateliers thématiques	
La Maif : nos associations sont-elles bien assurées ?	p. 41
Le bénévolat et la formation des bénévoles (La Coopérative)	p. 42
La politique associative et les emplois aidés (coordination SAVARA)	p. 45
Annexe	
La gazette du colloque	p. 47

LES PARTICIPANTS AU COLLOQUE

Universités populaires de pays européens

Allemagne

Autriche

Italie

Suisse

Associations nationales

Ligue de l'enseignement représentée par le président de la F.O.L. de la Drôme, Mouvement rural des Jeunesses chrétiennes, Universités populaires (U.P.), associations semblables (U.T.L, U.P.R.O...)

ACCÉS Romans

Auch Gascogne

Basse-Ardèche

Berry

Briançon

Bordeaux

Chambéry

Digne

Foyer ruraux 13 et 84

Franche-Comté

Forbach

Genève

Montargis

Montélimar

Mulhouse

Franche-Montagne

Pays de Sers

Pays invité : Maroc

Nyons

Pamina

Pays chalonais

Provence Verte

Rhin

Saint-Paul-Trois-Châteaux

Savoie-Mont-Blanc

Sarguemines

Tarn

Vallée de l'Eyrieux

Vivarais-Hermitage

Uzès

Val-de-Drôme

UPAVAL (Valence agglomération)

Dore

Pays Salonais

Vichy

LA SOIRÉE DU VENDREDI 23 NOVEMBRE



Gérard Morel



Gérard Morel



Une table parmi d'autres...

REMERCIEMENTS

La tenue de ce colloque a pu être possible grâce à l'aide apportée par un certain nombre de partenaires.

L'Association des Universités Populaires de France et l'Université Populaire de l'Agglomération Valentinoise les remercient très chaleureusement, en particulier le conseil général de la Drôme qui a accueilli ce colloque dans ses locaux :

La région Rhône-Alpes

Le conseil général de la Drôme

La ville de Valence

La ville de Bourg-lès-Valence

Le CRUP (Comité Régional des Universités Populaires)

Le crédit mutuel

Les universités populaires de la coordination Drôme-Ardèche pour la présentation de leurs activités

Les intervenants

- MAIF
- La Coopérative
- SAVARA
- Fédération Savoie-Mont-Blanc

L'école de la deuxième chance pour sa participation à LA LETTRE du colloque

Josette Driay pour sa participation à LA LETTRE du colloque

Daniel Salles pour sa participation à LA LETTRE du colloque

Claude Magnan, le dessinateur

Marlène François, Gérard Jouve, les photographes

Le quotidien le dauphiné libéré

La librairie Notre Temps

Original, impression

Dimanche 24 novembre

OUVERTURE DU COLLOQUE



Jean-Claude Grangier



Pierre-Jean Veyret, Michel Garde, Lela Bencherif

Jean-Claude Grangier, président de l'UPAVAL

Bonjour à tous et à toutes,

Bienvenue dans notre département, cette Drôme aux mille visages, cette Drôme qui va de la Provence au Dauphiné en passant par les Préalpes du Vercors et du Diois.

Dans un premier temps, je salue le conseil général de la Drôme représenté par Pierre-Jean Veyret vice-président en charge des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et des affaires patriotiques.

Je remercie le conseil régional qui nous a délégué sa vice-présidente à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire, Lela Bencharif.

Je me félicite également de la présence des élus du conseil général et je n'oublie pas l'aide précieuse de nos sponsors.

Merci Pierre-Jean et je te prie de transmettre ces remerciements à Didier Guillaume, président du conseil général, merci de nous avoir ouvert les portes de l'Hôtel du département.

Merci Lela et par-delà, Jean-Jacques Queyranne, président du conseil régional de nous avoir grandement aidés à mettre en place ce colloque.

Je sais l'investissement de Lela dans le cadre de sa délégation au conseil régional et sa présence témoigne d'un engagement fort du conseil régional au côté des associations œuvrant pour l'éducation populaire.

Merci aux administrateurs (bénévoles) et aux bénévoles de l'association pour tout le travail accompli depuis plusieurs mois pour faire que ce colloque soit une réussite.

Merci, enfin, à vous tous, représentants des universités populaires venus de toute la France, de l'Europe et même de l'Afrique.

Le colloque est sans doute un moment de partage, d'échange, d'écoute mais aussi, il montre que l'éducation populaire est bien présente, que cette éducation qui reconnaît à chacun la capacité de mieux comprendre, de mieux vivre ensemble, de confronter des idées, c'est aussi un apprentissage de la citoyenneté.

Alors, aujourd'hui, ce colloque à Valence démontrera que des femmes et des hommes non pas espèrent mais croient de toutes leurs forces que vivre ensemble est la meilleure façon de construire un avenir où chacun pourra s'épanouir, où chacun vivra avec l'autre et où nous concilierons l'individuel et le collectif.

Jean-Claude GRANGIER, président de l'UPAVAL

Michel Garde, président de l'AUPF

Monsieur le président de l'Université Populaire de l'Agglomération Valentinoise,
Monsieur le vice-président du conseil général,
Madame le maire-adjoint représentant la municipalité de Valence,
Mesdames et Messieurs les représentants d'universités populaires de l'Europe,
Mesdames et Messieurs les présidents des associations adhérentes à l'A.U.P.F.,
Chers amis de l'A.U.P.F.,

En exergue d'un propos qui sera volontairement succinct, je veux, mon cher Jean-Claude, te remercier et, à travers toi, remercier tous les bénévoles de l'UPAVAL qui ont œuvré pendant de longs mois à la mise sur pied de ce colloque. Votre engagement sans faille est l'annonce d'une manifestation qui sera réussie.

Je voudrais également remercier le conseil général de la Drôme, représenté ce matin par un de ses vice-présidents, Pierre-Jean VEYRET, pour la mise à disposition gracieuse de l'amphithéâtre Maurice PIC et des salles de commission qui accueilleront nos travaux pendant ces deux journées. Transmets mon cher Pierre-Jean les remerciements de l'A.U.P.F. au président GUILLAUME.

Je voudrais aussi remercier la représentante de la Ville de Valence qui témoigne par sa présence de l'intérêt que cette collectivité porte à l'éducation populaire.

Je remercierai enfin, et si le protocole ne m'y obligeait pas, c'est par vous que j'aurais dû commencer, mesdames et messieurs les présidents d'associations adhérentes, ou non, à l'A.U.P.F. et vous, toutes et tous, bénévoles associatifs venus de toute la France pour partager et échanger pendant ces deux journées autour d'une préoccupation commune : la jeunesse et les enjeux pour nos associations. C'est vous, année après année, qui faites, par votre présence, la richesse des colloques de l'A.U.P.F.

Les ateliers proposés ce matin permettront le partage d'expériences et les échanges autour de la gestion, des apprentissages de base, des langues vivantes et des initiatives mises en œuvre sur les territoires où nos associations sont présentes.

Cet après-midi, ce sera le temps traditionnel du café philo où, je n'en doute pas, les échanges que suscitera l'intervention de Jean BOURRIEAU seront riches et fructueux.

Ce soir, nous répondrons à l'invitation du sénateur-maire de Bourg-lès-Valence puis à celle de l'UPAVAL qui souffle, cette année, ses 10 bougies.

Reprise demain matin avec le carrefour européen où nos amis venus de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche partageront leurs expériences. Il sera suivi par des ateliers thématiques qui nous ramèneront à nos préoccupations quotidiennes de responsables associatifs.

Pour clore cette manifestation, reviendra la vie statutaire avec l'assemblée générale annuelle qui sera suivie d'une réunion du conseil d'administration.

À toutes et à tous, bon colloque.

Michel GARDE, président de l'A.U.P.F.

Pierre-Jean Veyret, vice-président du conseil général de la Drôme

En recevant en novembre 2012 dans les locaux du conseil général, le colloque des universités populaires européennes, le département témoigne de son intérêt aux débats, aux échanges liés à l'Éducation Populaire. Nous devons de temps en temps nous offrir la possibilité de sortir de la gestion du quotidien en participant à des colloques, des conférences, des rencontres privilégiées qui nous permettent de réfléchir et d'échanger sur des sujets de société. L'éducation populaire ne se résume pas aujourd'hui à une valeur du passé, à une période d'antan durant laquelle cette expression était soi-disant à la mode.

Non. Dans ce contexte de crise économique et de montée de l'individualisme, l'éducation populaire garde toute sa place, et mieux encore, doit retrouver dans notre société, une importance essentielle. L'éducation populaire, telle que nous la concevons, doit être au centre de nos débats. C'est elle qui peut jouer ce rôle d'intermédiaire entre les citoyens en quête de savoir, d'enseignement et les phénomènes de société que nous vivons actuellement.

Merci aux fédérations départementales d'éducation populaire de véhiculer des messages d'alerte sur lesquels nous sommes sensibles.

Merci à toute l'équipe de l'université populaire de l'agglomération valentinoise qui, autour de son président Jean-Claude GRANGIER nous démontre par ces journées que l'éducation populaire n'a pas pris une ride face au monde d'aujourd'hui.

Rassembler les organisations européennes est fondamental. Apprendre et comprendre ce que sont et ce que font les autres, voilà un défi que les universités populaires sont prêtes à relever. Pour le bien de tous.

Grâce vous tous, nous sommes ainsi en capacité de débattre, de nous remettre en question et de garder à l'esprit les valeurs de respect et d'humanisme qui nous rassemblent.

Pierre-Jean VEYRET

Vice-président du Conseil général, chargé des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et des anciens combattants

Maire adjoint chargé de la solidarité et de la vie associative.

Lela Bencharif, vice-présidente du conseil régional

Je suis très heureuse de participer, au nom du conseil régional de Rhône-Alpes, au colloque de l'AUPF, et de l'inaugurer. Je tiens à remercier tout particulièrement l'Université Populaire de l'Agglomération Valentinoise, de nous permettre de nous réunir aujourd'hui, et d'avoir conçu avec les autres universités populaires cet événement à dimension nationale, européenne. Merci aux militants associatifs, bénévoles et salariés pour votre précieuse contribution.

Les universités populaires ont une belle et riche histoire d'engagement citoyen au service de l'émancipation et du progrès social. Une histoire emblématique qui s'inscrit dans le droit fil de l'éducation populaire.

Nous avons la chance en Rhône-Alpes d'avoir de nombreuses universités populaires qui, depuis de nombreuses années développent, au service des Rhônalpins, une diversité de projets d'utilité sociale basés sur des valeurs de solidarité, de justice sociale, d'équité et d'humanisme. Et cela, nous le devons à l'engagement des militants-bénévoles des universités populaires qui, en identifiant des questions de société, de nouveaux besoins, façonnent des programmes de formation, offrent des temps de débats publics et citoyens au nom du droit pour tous à l'accès à la connaissance.

Autant d'actions qui visent à créer du collectif et susciter auprès des citoyens l'envie de se fédérer et d'agir ensemble pour un objectif majeur : partager et transmettre les savoirs, les compétences de chacun pour construire une société plus durable et solidaire.

Cette dimension porteuse d'une citoyenneté active est importante à reconnaître, car je suis convaincue qu'elle renforce la démocratie.

Dans un contexte de crises multiples, dans une société fragmentée où l'individualisme tente de prendre le dessus sur nos vies, nous avons plus que jamais besoin des mouvements d'éducation populaire. Et c'est la raison pour laquelle le conseil régional de Rhône-Alpes (via la délégation Vie associative /Éducation populaire) vous soutient, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs qui permet la structuration de votre réseau régional.

Je vous remercie vivement de nous donner à voir, dans le temps de ce colloque par exemple, les expériences concrètes que vous construisez dans une perspective de promotion de l'éducation non formelle, mais aussi de nous permettre de partager vos réflexions.

Aujourd'hui, vous nous invitez plus particulièrement à réfléchir sur la place des jeunes dans la société, en nous obligeant à repenser sans doute les conditions de leur engagement. Car l'engagement des jeunes comme des moins jeunes ne se décrète pas. Il s'expérimente, il se pratique au quotidien autour de projets communs, et nécessite plus que jamais de l'invention, de la créativité pour répondre aux attentes et construire de nouvelles alternatives et de nouvelles formes de liens sociaux.

J'ai été très sensible aux propositions que vous avez faites concernant la nécessité de construire d'autres modes de tutorat permettant la transmission des savoirs, des compétences, dans un dialogue avec les jeunes.

Nul doute que toutes ces expériences nées des démarches d'éducation populaire et citoyenne doivent être valorisées et partagées, comme vous le faites aujourd'hui. En tant qu'élue régionale, je m'efforce de créer les conditions de la capitalisation/valorisation de toutes ces expériences et démarches. Le forum de l'Éducation populaire et de l'engagement qui sera organisé au conseil régional de Rhône-Alpes, le 13 avril prochain, témoigne de cette volonté.

Si vous me le permettez, je vous offre volontiers une citation de Paulo Freire qui fait écho aux valeurs qui guident les UP : "*Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde.*"

En vous remerciant pour votre engagement, je vous souhaite de bons travaux.

Lela BENCHARIF, vice-présidente du conseil régional déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire

Bernard Piras, sénateur-maire de Bourg-lès-Valence

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir et fierté que je vous accueille dans la mairie de Bourg-lès-Valence.

L'université populaire de notre agglomération a vu le jour ici dans cette salle. Lorsque les responsables de l'époque sont venus nous parler de leur idée, nous l'avons tout de suite soutenue et cela pour de multiples raisons, mais si je devais en choisir plus particulièrement une, ce serait celle de l'ouverture d'esprit que peut apporter une telle initiative. Cette ouverture d'esprit, c'est la culture qui nous la procure, et l'université populaire est, me semble-t-il, un outil essentiel pour répondre à la nécessité d'accéder au partage du savoir et de la connaissance.

Ce colloque qui dépasse nos frontières témoigne, si besoin était, de l'intérêt, de l'envie et la conviction que, quelles que soient nos origines et notre histoire, c'est dans l'échange, la rencontre, le débat, que frémit et se développe l'indispensable lien social qui fait de nous tous des êtres à part entière.

Bon colloque à toutes et à tous.

Bernard PIRAS, sénateur-maire de Bourg-lès-Valence



Bernard Piras, sénateur-maire de Bourg-lès-Valence

LES ATELIERS

Initiatives et partage des expériences

Comment répondre aux besoins en matière de gestion ?

Les apprentissages de base

Atelier n° 1

Initiatives et partage des expériences

Une cinquantaine de personnes présentes représentant une vingtaine d'UP, plus les représentants du MRJC et du Maroc.

Michel François (UP Agglo Valence) anime l'atelier et Pierre Favrat (UP Agglo Valence) est le rapporteur.

L'ordre du jour comporte, après un tour général de présentation, trois parties :

- 1/ Les nouvelles UP qui viennent de se créer présentent les conditions dans lesquelles elles se sont créées et leurs préoccupations.
- 2/ Les UP présentes expliquent leur positionnement sur le thème du colloque : « Jeunesse et Éducation populaire ».
- 3/ Toute autre initiative des UP

1/ Les nouvelles UP ont la parole :

L'UP du Pays chalonais a été créée en 2011 à partir du souhait d'évoquer l'histoire locale. Après trois ans d'existence les questions posées sont : comment éviter l'intellectualisme ? Comment s'ouvrir à d'autres sujets et à d'autres publics ?

L'UP Vivarais-Hermitage a constitué une équipe début 2011 sur un projet collectif. La première programmation s'est appuyée sur un maximum d'intervenants bénévoles. L'UP a bénéficié rapidement d'une collaboration avec les collectivités locales et du soutien des UP voisines. Elle souligne l'importance du réseau des UP et l'importance du bénévolat.

L'UP de la Provence Verte s'est créée à partir de la Maison Régionale de l'Eau, à Barjavel : la première préoccupation a été d'aborder le thème du Développement Durable, avec le souci d'avoir le contact avec les adultes et avec les ados. L'appui d'UP rurales comme Digne et la vallée de l'Eyrieux a été important.

L'UP Tricastine (Saint-Paul-Troix-Châteaux) a constaté que les jeunes ne venaient pas facilement à l'UP. Une initiative a été prise pour les impliquer: Rechercher de jeunes intervenants qui pourront amener d'autres jeunes qu'ils connaissent (une étudiante est aidée pour un voyage et en échange elle fait une conférence sur ce qu'elle a vu ; une jeune femme qui monte une association autour du développement durable est rémunérée pour organiser trois balades dans le Tricastin sur des thèmes « nature »). D'autres idées devraient suivre.

2/ Les UP ont la parole sur le thème du colloque : « Jeunesse et Éducation Populaire »

L'UP du Berry a ouvert un cours de dessins de mode (avec beaucoup de jeunes femmes et quelques adultes).

L'UP de Mulhouse organise depuis longtemps des cours de révisions scolaires (maths, français, langues) : le succès se maintient grâce à des tarifs accessibles et à de bons intervenants. Ces cours ont lieu avant la rentrée scolaire, pendant les congés de février et de Pâques et en juin, juste avant le Bac.

L'UP de Romans fait la même chose, des coups de pouce « math-physique » en cours d'année avec des étudiants pour animer des petits groupes.

L'UP de Forbach-Völklingen fait de l'aide aux devoirs (maths, éco, langues) pendant les temps scolaires : 60 jeunes avec 6 formateurs (une partie du coût est prise en charge par la municipalité).

La Fédération Savoie-Mont-Blanc : l'important est de trouver les moyens de faire auprès des jeunes de la transmission des savoirs et des valeurs et de faciliter leur expression en choisissant des activités attractives. Les UP ne doivent pas remplacer l'école, mais apporter des savoirs complémentaires.

L'UP d'Annemasse : se voit en complément du forum citoyens mis en place par la municipalité pour les jeunes. Il y a un besoin d'accompagnement (recherche de stages, etc.).

L'UP de l'agglomération de Valence a donné la gratuité des conférences aux moins de 25 ans ; la présence des jeunes a nettement augmenté.

L'UP de Montélimar : pour le public scolaire (classes maternelles et primaires) une exposition annuelle est organisée depuis trois ans avec un contenu interactif. Il y a eu comme sujets les six sens, la communication animale, la citoyenneté. 1000 scolaires ont participé pendant quatre semaines ; il a fallu la participation de 20 bénévoles. L'exposition est ouverte à tous les enseignants, aux parents et aux frères et sœurs (mercredi et samedi après-midi).

L'UP de Bordeaux a fait deux tentatives pour accrocher les enfants : un travail en commun avec une ludothèque et une animation sur Contes et Légendes.

3/ Autres initiatives

L'UP du Pays chalonais vient de prendre l'initiative de présenter des spectacles et va préparer l'anniversaire de la guerre de 14-18.

L'UP de Romans et l'UP de l'Agglomération de Valence participent sur le même thème de l'anniversaire de 14-18 à un travail collectif lancé dans la Drôme par des historiens et des sociétés savantes. Elles viennent de créer chacune un atelier réunissant des adhérents avec l'aide d'un historien pour choisir un ou plusieurs de recherche sur ce qui s'est passé à l'arrière en dépouillant des documents d'archives : c'est un vrai travail d'éducation populaire, car il s'agit, sur deux ans, de découvrir et de partager en commun des recherches scientifiques, ce que la plupart des membres de l'atelier n'ont jamais fait.

L'UP de Chambéry (en cours de création) prépare la commémoration des accords d'Évian en partenariat avec d'autres associations et établissements scolaires. Il y a d'autres projets du même genre : information sur la guerre d'Indochine, sur les 50 ans du traité franco-allemand de l'Élysée

L'UP du Berry : travail avec de jeunes étudiants algériens qui sont hébergés par l'UP dans l'intention de monter des projets de création d'UP en Algérie.

L'UP de Bonneville : travail sur les accords d'Évian : une conférence sur les débuts de l'Algérie indépendante et exposition installée dans un lycée : il faut trouver la bonne méthode pour faire venir les jeunes.

L'UP de Romans se préoccupe de faire vivre l'association en dépassant la simple offre de services. Une commission vie associative a été créée afin de faire se rencontrer les adhérents qui ne se connaissent pas.

L'UP de l'Agglomération de Valence a aussi une commission semblable qui réalise trois manifestations : un pot d'accueil des nouveaux adhérents, une soirée conviviale entre adhérents avec spectacle et buffet, une sortie champêtre avec les familles.

La Fédération Savoie-Mont-Blanc s'efforce de trouver des intervenants qui ne soient pas simplement des experts ou universitaires, mais qui ont aussi des témoignages de vie à apporter.

L'atelier se termine ainsi sur l'importance à donner à la vie associative.

Atelier n° 2

Comment répondre aux besoins en matière de gestion ?

Les outils informatiques de gestion et de communication

Cet atelier a rassemblé une trentaine de personnes et a été co-animé par Sylvie Marc de l'UP du Berry et par Michel Coppel de l'UP de Romans, avec la participation de Renaud Tritsch de l'UP du Rhin.

Un tour de table a été effectué en début de séance pour connaître

- les motivations des différentes UP présentes à cet atelier ;
- les outils de gestion et de communication utilisés par les uns et les autres ou recherchés par les uns et les autres.

L'UP de Tournon : tout est à faire puisque c'est une UP en création à la recherche d'outils pour fonctionner au mieux.

L'UP du Tarn à la recherche d'outils de communication pour assurer leur développement.

L'UP de Montélimar utilise le logiciel Coppel et recherche des outils de communication.

L'UP Savoie-Mont-Blanc recherche des outils de communication.

L'UP d'Annemasse utilise le logiciel de Mulhouse.

L'UP de Briançon existe depuis 18 ans et rassemble entre 400 et 500 adhérents, n'a pas de problème pour assurer la communication. Leur principal problème porte sur l'évolution d'une association entre salariés et bénévoles.

L'UP de la Basse Ardèche : 25 ans d'existence et 400 adhérents. La particularité de cette UP porte sur le grand nombre de conférences (25 dans l'année) avec un fort taux de participation et sur les déplacements d'une journée pour visite de musée. Comptabilité tenue à la main et inscriptions sur Excel. Elle se pose la question des inscriptions en ligne.

L'UP de la vallée de l' Eyrieux : 10 ans d'existence et 200 adhérents ; utilise le logiciel Coppel.

L'UP de Vichy : c'est une université indépendante dirigée par une directrice avec 900 adhérents et qui utilise le logiciel Coppel.

L'UP du Rhin : 50 ans d'existence, 33 antennes, 300 à 400 intervenants, utilise le logiciel de Mulhouse.

L'UP de l'agglomération de Valence : 700 à 800 adhérents, 10 ans d'existence. Utilise le logiciel Coppel.

L'UP de Romans : utilise le logiciel Coppel.

Dans un deuxième temps deux intervenants étaient prévus pour exposer les logiciels qu'ils avaient créés et qui sont utilisés dans plusieurs UP :

Renaud Tritsch de l'UP du Rhin
Michel Coppel de l'UP de Romans

Renaud Tritsch :

Mise en place d'un logiciel de gestion en ligne qui peut fonctionner en réseau.

Fusion du site Internet de l'UP et de la partie administrative. Grâce à ce logiciel sont faits en ligne :

- les adhésions et les réservations de modules qui ne deviendront inscriptions définitives qu'après cinq ou six jours lorsque l'adhérent sera venu régler. Aucun paiement en ligne n'est possible.
- les présentations des intervenants et leurs propositions de programme (dates de leurs interventions et coût du module) :
 - les contrats des intervenants ;
 - les envois de mails en nombre d'où gain de temps ;
 - les feuilles d'émargement ;

Pour le paiement des intervenants est utilisé un logiciel de paie à part.

-
Un matériel informatique approprié est nécessaire avec serveur soit dans les locaux, soit chez un professionnel. L'intervenant conseille la 2° solution car la maintenance est assurée (coût : 20 euros par mois).

Sites à consulter pour compléter l'information :

- gestion-associative.fr ;
- universitépopulaire.fr ;
- obernai.universitépopulaire.fr ;
- renaud@tritsch.fr.

Michel Coppel

a crée en 2004 un logiciel utilisable dans une seule UP à la fois, il ne travaille pas sur la comptabilité et la paie est traitée à part.

a : Règles de base de ce logiciel : - rigueur et souplesse ;
- point d'entrée : le nom et le prénom.

b : Point de départ :

Saisie du bulletin d'inscription avec : - identité de l'adhérent ;
- modules retenus ;
- règlement.

À partir de là : - comptabilisation des chèques avec sortie de bordereaux
- gestion des modules ;
- gestion des adhérents.

Ce logiciel est également un outil de communication puisqu'il permet :

- l'envoi de mails ;
- l'édition d'étiquettes ;
- la possibilité de faire des sélections (16 catégories d'adhésions).

Ce logiciel permet aussi de sortir des statistiques :

- nombre d'heures de formation ;
- nombre de formateurs par adhérent ;
- origine géographique des adhérents ...

Ces présentations de logiciels ont été d'un grand intérêt pour les UP qui n'en n'utilisent pas encore . Les inscriptions en ligne nécessitent un important équipement informatique et peuvent se justifier dans de grosses UP.

Atelier n° 3

Les apprentissages de base

Cet atelier **animé** par Yves Bouyer et Armand Gaubert d' ACCÉS (UP de Romans) réunissait 25 participants environ dont des Suisses (Genève), un Allemand et un Autrichien.

Conclusions générales de cet atelier

ACCÉS souligne que la France comprend plus de 3 millions d'illettrés de 18 à 65 ans. En général, ces personnes travaillent. 49% sont en zones rurales isolées - bien plus qu'en zone urbaine - et 10% sont en zone urbaine sensible. Il est souvent difficile de repérer les illettrés car ils ne se sentent pas différents ou bien cachent leurs difficultés. Dans les entreprises, les heures de formation sont en général attribuées à des personnes déjà qualifiées plutôt qu'à des illettrés.

Diverses pratiques

Le tour de table a montré que l'utilité du volet "Apprentissages de base" est reconnue par toutes les UP car il permet de "casser" ou du moins d'atténuer un certain blocage dans l'accès à la culture. Par contre, et pour différentes raisons, toutes les UP ne se sont pas donné les moyens de lutter contre l'illettrisme, ne se sentant pas outillées ou légitimées pour le faire. Certaines UP établissent des réponses pragmatiques, au coup par coup, en essayant de s'adapter aux situations qui ne rentrent pas dans le cadre des formations reconnues et rémunérées et en mobilisant des bénévoles. L'expérience de Romans montre que l'intervention d'une professionnelle permet, à la fois de répondre aux demandes de formation classique, mais aussi d'épauler le réseau de bénévoles pour obtenir une intervention de qualité auprès des apprenants.

Les difficultés liées à l'illettrisme et à la maîtrise des savoirs de base (ou compétences-clés) sont ressenties dans toutes les UP de France et des pays voisins. Elles concernent aussi bien les autochtones que les immigrés.

- De nombreuses UP accueillent :

- seulement des personnes d'origine étrangère pour des cours de FLE « Français Langue Étrangère » assurés par des bénévoles de l'association et qui ne sont pas toujours faciles à gérer car ils pensent avoir une idée de la méthode d'enseignement ;
- souvent des personnes :
- qui souhaitent continuer un parcours de formation interrompu trop tôt ;
- et/ou parfois envoyées par des organismes qui ne disposent plus de financements pour ces dernières et aussi d'autres n'appartenant à aucune catégorie répertoriée.

- En ce qui concerne le Français Langue Étrangère, les profils des apprenants sont différents selon les UP : outre le profil classique du travailleur immigré de 1ère génération, sont recensés :

- des résidents néerlandais en Provence ;
- des travailleurs saisonniers de la vigne dans le Gard ;
- des réfugiés tchécoslovaques ;
- des jeunes filles au pair en Saône-et-Loire ;
- des salariées étrangères professionnelles, kinés, infirmières espagnoles accueillies à Digne.

Les demandes en FLE ou de lutte contre l'illettrisme proviennent souvent d'institutions sociales : foyers, Restos du cœur, Emmaüs...

- Dans certaines UP, on retrouve un important **engagement des bénévoles** dans les apprentissages de base. Les nécessités de professionnalisation, contractualisation puis de recherche de financements apparaissent dans un 2ème temps.

En Suisse, les bénévoles signent un contrat et effectuent une formation obligatoire d'environ 40 heures. L'embauche d'unE salariéE marque un palier car son existence donne de la solidité et de la permanence à l'action mais pose immédiatement le problème du financement.

- La plupart **des financements** acquis par les UP pour les apprentissages de base prennent la forme de subventions reçues des collectivités locales : fonds de développement local, fonds de la cohésion sociale... ACCÉS a répondu à un marché public, celui des formations aux compétences

clés sous la houlette de la DIRECCTE, la direction du travail, dans le cadre d'un groupement solidaire. Une association savoyarde intervient sur la seule compétence-clé "culture numérique" dans le cadre des espaces multimédias territoriaux.

- Certaines UP sont investies dans l'accompagnement à la scolarité.

Réponses particulières des UP

À partir de la question : " Que se passe-t-il dans vos UP concernant les formations de base ? ", voici les réponses des participants :

Pour ACCÉS, la lutte contre l'illettrisme a été posée dès sa création.

Entre 2000 et 2012, plusieurs démarches se sont succédées en fonction des partenaires publics et des financements

À Vienne (Autriche)

Un grand programme national est en place contre l'illettrisme. Un débat s'est instauré, faut-il laisser voter les personnes illettrées et ceux qui ne comprennent pas la langue du pays ? Une question qui a ouvert une discussion dans le groupe.

À Sarrebruck (Allemagne)

Une question s'est posée : comment atteindre et convaincre les gens qui auraient besoin d'un soutien ? Des campagnes ont été faites mais le public a été difficile à sensibiliser.

À Genève (Suisse) La personne s'exprimant est une formatrice payée. L'association est spécialisée dans la formation auprès des migrants. Les formateurs très nombreux sont bénévoles (environ 200). Ils sont formés et s'engagent par un contrat moral à accomplir ce service.

À Digne, l'UP donne des cours de français pour étrangers : Espagnols, Turcs, personnes de l'Europe de l'Est. Des subventions de la Mairie et du Conseil général servent à rembourser les kms parcourus par les bénévoles.

À Montargis (Université du Temps libre), une trentaine de personnes est prise en charge. Certaines cherchent à obtenir le Certificat qui permet d'accéder à la nationalité française.

À Châlon-sur-Saône, il y a deux publics :

- des anglophones qui veulent connaître les institutions françaises ; personnes instruites qui payent leur formation ;

des immigrés russophones, des Chinois qui veulent se débrouiller en français, vivent parfois en foyer, viennent pour un enseignement de « Français Langue Étrangère ». Pour eux, il est difficile d'assurer le financement.

À Montélimar, l'UP assure de l'alphabétisation (population magrèbine) et du « Français Langue Étrangère » dont un groupe de Hollandais qui vient depuis quatre ans.

À Saint-Paul-Trois-Châteaux, l'UP n'assure pas l'enseignement de base car elle serait en concurrence avec le Centre Social proche du local de l'UTL.

Uzès, l'UP a 25 ans d'existence. La préfecture lui envoie des personnes qui veulent obtenir l'examen de nationalité. Elle a mis au point deux enseignements : un cours de FLE pour des étrangers qui payent et de l'alphabétisation. Elle a eu des difficultés à gérer les bénévoles qui souvent ont une idée précise de la façon d'enseigner !

Sollicitée pour des marchés publics, elle a refusé. Elle ne reçoit pas de financement.

L'UP Savoie-Mont-Blanc regroupe des UP autonomes mais fédérées. Un intervenant a parlé de sa compétence dans « l'Espace Public Numérique ».

CAFÉ PHILOSOPHIQUE

L'éducation populaire concerne-t-elle aujourd'hui les jeunes ?



Jacques Malsert, Cindy Chevillot, Gérard Bouchet, Jean Bourrieau

Introduction à la Table ronde par Gérard Bouchet, professeur de philosophie

L'éducation populaire concerne-t-elle aujourd'hui les jeunes ?

Il me semble que poser la question de la place des jeunes dans la problématique générale de l'éducation populaire, comme le fait la question titre de cette rencontre, c'est aborder de front un problème complexe qui appelle, me semble-t-il différents niveaux de questionnement. Je vous en proposerai trois :

1^{er} niveau : Les jeunes sont-ils aujourd'hui accessibles à l'éducation populaire ?

En réponse à cette question on entend deux types de discours.

Un discours essentialiste et nostalgique : l'éducation populaire serait aujourd'hui difficilement possible en raison des mutations vécues par la jeunesse ; celle-ci serait plus hédoniste, plus individualiste, plus dans la consommation et par conséquent moins accessible aux activités qui peuvent lui être proposées dans l'esprit qui est celui des mouvements d'éducation populaires. En comparaison, les jeunes des générations précédentes étaient plus dynamiques, s'intéressaient aux questions de société, disponibles pour l'implication.

Un deuxième type de discours : il y a deux jeunes. Avec certains, tout serait possible, avec d'autres, rien. Or, ce sont justement les jeunes qui auraient le plus besoin de se construire une trajectoire d'éducation populaire qui en sont le plus éloignés.

Je pense que nos intervenants vont éclairer cette première problématique

2^{ème} niveau : en fonction de la réponse à la question précédente, quelles actions mettre en œuvre pour et avec les jeunes d'aujourd'hui ? »

Compte tenu de l'évolution des modes d'organisation de la vie, de la modification des centres d'intérêts de la jeunesse, de l'évolution des modes d'accès aux savoirs dont témoigne, par exemple, le développement de la société de l'information et de la communication, comment analyser les besoins de la jeunesse et, notamment, comment faire la part entre ses besoins ressentis et ses besoins réels ?

Comment construire des propositions d'éducation à l'intention de la jeunesse d'aujourd'hui, à partir de quels considérants et en vue de quelle fin et comment les accompagner eux-mêmes dans la construction de propositions d'action d'éducation populaire ?

3^{ème} niveau : quelle place pour les jeunes dans les associations d'éducation populaire ? »

On sait que la participation directe à l'administration d'une activité est un des piliers constitutifs de la politique d'éducation populaire. Pour des jeunes, c'est un apprentissage direct de la responsabilité et, dans une large mesure de la citoyenneté.

Comment associer les jeunes à la gestion ?

Comment engager une relation constructive entre jeunes et « anciens » qui favorise les parcours individuels et collectifs ?

Voilà quelques-unes des questions qui me sont venues à l'esprit, moi qui ne suis pas un acteur de l'éducation populaire, lorsque les organisateurs m'ont demandé d'animer cette rencontre. Je vous les livre dans leur simplicité.

Nos intervenants vont probablement en aborder d'autres.

Je donne donc la parole à :

Jacques Malsert, Ligue de l'enseignement ;

Cindy Chevillot, Mouvement rural de la jeunesse chrétienne ;

Louis Caul-Futy, Fédération Savoie-Mont -Blanc des universités populaires.

La Fédération des Oeuvres Laïques de la Drôme

par Jacques Malsert, président

Dans le cadre de son engagement de fédération d'éducation populaire, la Fédération des Oeuvres Laïques de la Drôme, Ligue de l'enseignement 26, est, d'une part, centre de ressources pour son réseau de 270 associations et, d'autre part, opérateur dans de nombreux domaines : classes de découvertes pour le premier et second degrés, colonies de vacances pour enfants et adolescents, séjours de loisirs tous publics, formations, projets d'éducation à la citoyenneté, culturels, sportifs avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et l'UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique).

Au titre de sa politiques jeunesse, la FOL 26 est en capacité d'oeuvrer dans divers secteurs :

- formation d'animateurs avec le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ;
- formation de directeur de séjours collectifs avec le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) ;
- embauches saisonnières de directeurs, d'animateurs, d'agents techniques dans ses centres de vacances à Lus-la-Croix-Haute, Buis-les-Baronnies, Jard-sur-Mer ;
- formation de cadres fédéraux sportifs par l'UFOLEP et l'USEP ;
- recrutement de jeunes en service civique via l'agrément de la fédération nationale, la Ligue de l'enseignement.

Par ailleurs, le service "culture - éducation" de la FOL est maître d'ouvrage d'actions culturelles et d'éducation à la citoyenneté et de divers événementiels qui concernent écoles, collèges, lycées et, au-delà des établissements scolaires, tous les publics jeunes : cinéma et éducation à l'image, spectacle vivant et danse avec notamment le festival *danse au fil d'avril*, éducation à la paix, semaines de lutte contre le racisme et contre toutes les formes de discriminations...

Les Fédérations sportives UFOLEP ("*tous les sports autrement*", jeunes et adultes) et USEP (élèves du premier degré) gèrent de nombreuses activités sur l'ensemble du département avec l'objectif permanent d'éducation à la citoyenneté et à l'autonomie, d'éducation au développement durable et à la laïcité via notamment sa "*charte de la laïcité*" récemment mise en jour au cœur de son projet fédéral.

Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne

par Cindy Chevillot

Présentation personnelle :

Issue d'un village de 500 habitants dans les Vosges, j'ai une formation d'éducatrice spécialisée. J'ai travaillé trois ans en Lorraine pour le MRJC et depuis septembre je suis secrétaire nationale à l'éducation pour le MRJC, où je m'occupe d'animer la dynamique éducation, de la formation des salariés de l'association, et du suivi de 3 régions : PCH, PIC, PDL.

Présentation du MRJC

Le MRJC, mouvement rural de jeunesse chrétienne, c'est une association loi 1901 vieille de 80 ans ;

Ce sont 17 régions qui touchent 7000 jeunes sur l'ensemble de nos activités ;

c'est aussi et surtout, un mouvement d'éducation populaire qui a deux spécificités principales :

- il est géré et animé par et pour des jeunes de 13 à 30 ans (exemple : la moyenne d'âge de notre conseil d'administration est de 25 ans). Ceci permet une éducation à l'engagement de semblable à semblable dans une vraie dynamique d'éducation populaire ;
- il est ancré sur les territoires ruraux. Territoires où souvent les offres sont peu nombreuses : on peut aussi compter les Foyers ruraux et Familles rurales.

Par notre action, ce que nous souhaitons pour les jeunes, c'est leur permettre :

- de vivre un parcours d'engagement sur leur territoire : les jeunes font des séjours éducatifs, peuvent participer à une vie d'équipe, devenir animateur, formateur, responsable associatif, faire un volontariat, ou devenir salarié ;
- d'avoir des clefs de compréhension et de connaissance de leurs territoires.

Ceci, dans une dynamique de transformation sociale et d'émancipation personnelle.

Plus spécifiquement, comment agit-on ?

La vie d'équipe

Notre mode d'action principal est la vie d'équipe : sur un territoire donné (un village, une communauté de communes), nous allons créer la rencontre entre des jeunes habitant sur le territoire. Leur point commun peut être leur village, leur tranche d'âge ou leurs affinités professionnelles ; par exemple, des équipes agricoles.

Un animateur va animer ces rencontres (1 à 2 fois par mois) par le biais d'outils qui permettent aux jeunes de s'exprimer et de faire émerger des envies, des idées d'actions pour agir et apporter du changement dans leurs quotidien, répondre à leurs attentes.

L'équipe passe dans un premier temps par un diagnostic de territoire qui permet à ces jeunes, parfois, de découvrir leur village sous un angle nouveau, ensuite de critiquer ce diagnostic pour en faire ressortir les points sur lesquels ils souhaitent agir.

De ce diagnostic émergent alors des projets ; par exemple, des projets d'équipes sur le plan local, avec une équipe étudiante ou une équipe d'agriculteurs...

Les lieux d'expérimentations

Depuis deux ou trois ans, dans des régions différentes, nous voyons naître des projets qui se créent autour d'un lieu. Ces projets sont des lieux d'échanges de savoirs par les jeunes en dehors de l'éducation formelle.

Voilà le témoignage que je pouvais vous présenter en 10 min ; je pense que ce qui est important de retenir c'est que grâce à son fonctionnement, le MRJC est surtout et avant tout, une école de l'engagement, un tremplin avant « la vie adulte » (*L'ambition du MRJC n'est pas juste entre 14 et 30 ans, le but c'est que ça marque, ça nous invite à une certaine trajectoire de vie*), un lieu qui permet aux jeunes de devenir des Hommes debout !

Construire ses savoirs , construire sa citoyenneté

par Louis CAUL-FUTY – Fédération U.P. Savoie-Mont-Blanc

La jeunesse aujourd'hui

Il n'y a pas de déficit de savoirs chez les jeunes, y compris dans les banlieues. Pas plus que les détenteurs « reconnus » du savoir n'ont naturellement seuls, le droit de parler, penser, décider.

Mais le savoir n'est émancipateur que si chacun est apte à le re-questionner, à le reconstruire ; que si chacun s'en sert pour remettre en cause le rapport – son rapport – les rapports hiérarchiques aux pouvoirs.

L'éducation populaire, pour et avec les jeunes, appelle à travailler sur l'espace social urbain et péri-urbain qui est par excellence le lieu de la ségrégation sociale, culturelle, politique et spatiale. Un sentiment de fatalité s'est en effet emparé de beaucoup de jeunes convaincus qu'ils ne s'en sortiront pas, et ce sentiment de ne plus appartenir à une communauté donne prétexte à la revendication, à l'enfermement. Parallèlement, ceux qui ont plus de chance - grâce à un emploi par exemple - fuient ces espaces d'exclusion et cherchent à se construire un avenir, enfermé également.

Face à cette situation qui constitue une impasse à laquelle les politiques de compensation n'ont pas eu beaucoup d'effet, il faut inventer des solutions qui permettent aux jeunes de s'engager en tant que citoyen dans la cité, au sens large, c'est-à-dire de prendre toute leur place dans l'aventure humaine locale.

Or, force est de constater qu'on ne peut aborder les questions de la citoyenneté sans parler d'éducation et de savoirs. Il n'y a pas de citoyenneté sans accès au savoir, ni de construction du savoir sans exercice de la citoyenneté.

Pour les jeunes, la négation de la citoyenneté est constante. Son exercice est toujours remis à plus tard (quand tu seras grand, quand tu seras capable, quand tu auras ton Bac, quand tu auras 18 ans, quand tu auras un emploi...). Cela débouche inévitablement sur l'impossibilité d'être citoyen, d'être responsable.

Et pourtant, les espaces-jeunes sont souvent des lieux d'innovation et de recherches originales et dynamiques. Et puis, des dispositifs existent, des lieux où des places sont à prendre pour refuser la sous-estimation et faire la preuve de leur capacité de comprendre et d'agir. Ainsi, en est-il par exemple des Conseils Municipaux de Jeunes ou des Enfants ou des Élèves-délégués, des dispositifs de médiation scolaire, des Contrats Locaux de Développement.

Nous avons donc réfléchi à ces éléments contradictoires et à ce qui pourrait être une exigence de réussite pour les jeunes, à ce qui leur permettrait de dépasser la conception actuelle d'une réussite aliénante, celle du gagnant, celle qui crée en permanence clivages et mépris. Il s'est agi de travailler à de nouveaux savoirs pour un monde jeune-solidaire.

Plusieurs actions peuvent illustrer cette démarche :

- le projet REPÈRES en milieu scolaire ;
- l'action de médiation scolaire ;
- la formation d'élèves-délégués ;
- le conseil municipal jeunes.

1 – Le Projet Repères

- Le constat

L'insertion, dans une société locale et nationale, ne se réalise pas dans le vide, social et institutionnel. Elle prend corps dans **l'identification de son environnement**, dans **la découverte de l'histoire collective** de ses habitants et dans **la connaissance concrète de ses institutions**.

- La démarche d'éducation populaire

Pour favoriser ce repérage environnemental, culturel, social et institutionnel, l'université populaire Savoie-Mont-Blanc propose la mise en place d'une action pédagogique dans le cadre périscolaire, qui facilite l'ancrage des enfants, et particulièrement ceux d'origine étrangère, dans la société française.

Trois repères essentiels ont été choisis qui permettent à des enfants de mieux maîtriser les règles sociales liées au milieu dans lequel ils vivent et de mieux cerner leur propre identité en sachant plus précisément où ils sont, d'où ils viennent, qui ils sont, et comment ils doivent se comporter. Cette « contextualisation » des populations scolaires doit assurer concrètement leur insertion dans les espaces et dans les cultures où ils sont inscrits.

Les trois repères choisis sont les suivants :

l'environnement local :

c'est l'ancrage dans les espaces physiques et géographiques.

l'environnement culturel et social :

c'est l'ancrage dans les espaces sociaux et culturels.

l'environnement institutionnel :

c'est l'ancrage dans la République et ses institutions.

L'ENVIRONNEMENT LOCAL est le REPÈRE qui permet de situer le jeune dans le lieu où il vit, en lui donnant la possibilité de connaître **sa géographie, ses caractéristiques, ses systèmes écologiques, son patrimoine, ses frontières ...**

L'ENVIRONNEMENT CULTUREL ET SOCIAL est le REPÈRE qui permet au jeune de se situer par rapport à une **histoire**, à des **traditions**, à des **cultures** auxquelles se rattache confusément le jeune d'origine étrangère, mais aussi à l'histoire locale des migrations.

L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL est le REPÈRE qui doit assurer au jeune une meilleure connaissance de la **République**, des possibilités qu'elle lui offre d'être un citoyen dans la **commune**, le **département**, la **Région**, de connaître aussi ses **Institutions** (police - gendarmerie – tribunaux – prisons – douanes), ses **administrations** et les **règles de droits** auxquelles tout citoyen est soumis.

Les trois repères sont porteurs à la fois d'une meilleure maîtrise du jeu social et des ancrages identitaires de chaque jeune. Ils doivent favoriser un questionnement concret, spontané qui permet de transformer les représentations souvent négatives que se font les jeunes des institutions, des acteurs locaux, des espaces physiques, en repères positifs. Ce sont de **NOUVEAUX SAVOIRS**.

D'hostiles, d'étrangers, d'incontrôlables, ces réalités, ces espaces, deviennent des lieux historiques porteurs de signification et de règles.

2 - Le projet MÉDIATION SCOLAIRE

- Le constat

L'école est souvent aujourd'hui un lieu de violence. On s'injurie, on s'insulte, on se donne des coups. Un sentiment d'insécurité traverse la communauté scolaire qui peut être à la fois la conséquence de la violence que génère l'école elle-même et une tentative désespérée d'entrer en communication avec d'autres.

Il faut refuser cette casse, la casse des jeunes bien sûr. Parler des peurs, des angoisses, des problèmes cela ne les supprime pas, mais cela permet de prendre du recul, de comprendre des fonctionnements et des comportements humains.

N'est-ce pas là, une construction de **savoirs** au même titre que découvrir les compléments, les sujets et les verbes dans une phrase ?

- L' action d'éducation populaire

L'action repose sur l'idée que l'école n'est pas uniquement un lieu d'acquisition des connaissances, mais aussi un lieu de socialisation.

Le projet de médiation est centré sur la croyance en la capacité des enfants, des jeunes de devenir **MÉDIATEURS**, c'est-à-dire d'**ÉCOUTER**, de **COMPRENDRE** et d'**AIDER À RESTAURER** le dialogue après un échange d'injures ou (et) de coups.

La **MÉDIATION** n'a pas pour objectif de remettre en cause le modèle disciplinaire, mais offre (avant une sanction éventuelle) une autre forme de règlement du conflit reposant sur un modèle plus consensuel, sur la pédagogie de l'éducation.

- Les différentes phases de l'action :

- 1) une action de **sensibilisation** à la médiatisation se fait en direction de la communauté éducative dans le cadre de réunions d'information ;
- 2) la phase des **candidatures** émergeant de la sensibilisation ;
- 3) une action de formation aux techniques d'écoute active et de négociation ;
- 4) la phase active de médiation : c'est l'exercice de responsabilités acquises grâce aux savoirs nouveaux que les médiateurs se sont constitués.

Les enfants, les jeunes ont été mis dans l'obligation de réfléchir à leur attitude, de faire disparaître les parasites personnels, sociaux ou culturels qui faisaient de l'évènement un conflit. Ce résultat se fonde sur l'acquisition de ces nouveaux savoirs.

3 – Le projet FORMATION DÉLÉGUÉS-ÉLÈVES

- Le constat

La fonction d'élèves-délégués, traditionnelle et obligatoire (on ne conçoit pas de classes sans délégués) se heurte à de nombreuses difficultés (peur des risques encourus, exercice abusif de pouvoir de la part des élèves) - (rôle minoré, impréparation...de la part du corps enseignant...).

Par contre, « à chaque fois que les élèves ont pris conscience de leurs responsabilités et du rôle qu'ils pourraient jouer, il en est résulté une transformation positive à la fois du climat et de la nature des relations au sein de la communauté scolaire » (B.O. N° 42 novembre 1990).

Or, cette fonction, difficile, est un jalon important dans la **CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ** ; elle engage aussi bien celui qui l'exerce que ceux qui la lui confient.

- L' action d'éducation populaire

L'action de formation engagée par l'Université Populaire est l'occasion de réfléchir aux notions **d'engagement**, de **responsabilité**, mais aussi de **travail** sur les **SAVOIRS**, et d'action sur son environnement, sur le monde

- Les différentes phases de l'action

- 1) Phase de réflexion sur le rôle, les fonctions du délégué ;
- 2) phase d'élection des délégués sur candidature.
La méthode retenue reprenant le processus électoral citoyen (candidature-profession de foi, présentation-vote) ;
- 3) phase élection et engagement ;
- 4) phase formation à la prise de parole et à la fonction d'aide.
La méthode retenue est celle des jeux de rôles reproduisant le conseil de classe.
L'efficacité de l'action est certaine parce que là aussi, de nouveaux savoirs émergent qui sont de nature à changer les comportements et les fonctionnements.

Il n'y a pas de citoyenneté sans acquisition de savoirs pas plus qu'il n'y a de savoirs sans pratique de la citoyenneté.



Louis Caul-Futy, Michel François

Jeunesse et éducation populaire, quelles perspectives pour les universités populaires ?

par **Jean Bourrieau**, délégué à la vie associative et à l'éducation populaire
dans une collectivité territoriale

Trois séries d'interrogations pour commencer. Puis quelques pistes.

Interrogations

Quelle image les universités populaires ont-elles des jeunes ? Ou plutôt quelle image chaque université populaire, dans leur diversité d'idéologies et de territoires, a-t-elle des jeunes ?

Depuis les années 60, les unes après les autres, par la mise en place des dispositifs, par la création et la multiplication des zonages, les politiques publiques ont conduit à ne plus considérer les jeunes que comme dangereux ou en danger, difficiles ou en difficulté.

Dans l'histoire de l'éducation populaire, deux postures sont en tension :

l'une considère qu'il y a une Culture, un Savoir, et qu'il est du rôle de l'école de Jules Ferry, des associations d'éducation populaire (qui se revendiquent complémentaires à l'école publique) de diffuser ce Savoir et cette Culture. C'est la démocratisation culturelle de Malraux, c'est une base de l'éducation du peuple.

l'autre considère que chacun est porteur de cultures, de savoirs, et que, s'il y a bien historiquement une qui a marqué notre histoire, il ne peut y avoir d'éducation ou de démocratie qui ne se construisent pas aussi sur ces cultures et ces savoirs : c'est la démocratie culturelle, c'est l'éducation mutuelle (cf Christian Maurel).

On voit bien comment ces deux approches ont des implications dans l'image que nous avons des jeunes. Ont-ils tout à apprendre, ou sont-ils eux aussi porteurs de savoirs citoyens (savoirs d'usages, savoirs professionnels, savoirs militants).

Les jeunes sont différents. Quelle relation avons-nous avec cette différence ? Sur ce point, je voudrais vous rapporter les éléments d'une vidéo qu'une étudiante en IUT carrières sociales m'a donnée à voir de l'intervention de Jean-Marie Petitclerc (un aumônier) lors d'un rassemblement scout. S'adressant au jeune animateur qui s'est doté d'une perruque orange, il lui décrit quatre types de relations dans le rapport à la différence mais que je vous résume ici :

La relation + /- : je vais à la rencontre de l'autre, différent parce qu'il n'est pas encore arrivé au stade où j'en suis. « *je vais t'aider enlever tes cheveux orange* ». On va se pencher sur le jeune.

La relation -/+ : La différence est auréolée de toutes les beautés. « *Mais tu es extraordinaire ! J'aimerais avoir des cheveux orange ! Je n'aurais jamais de cheveux orange ! Jamais je ne serai comme toi !* »

La relation -/- : « *Tu sais, quand on voit ce qu'on voit, la crise, on a raison de penser c'qu'on pense ! On va tous finir au chômage...* »

Le quatrième type de relation est le type +/+ : Accueillir la différence de l'autre, sans vouloir la hiérarchiser. Une différence qui est vécue de manière horizontale. « *Tu es différent de moi ; j'accepte ta différence ; mais je ne vais pas me teindre les cheveux en orange pour sortir* ».

Mais cette posture est la plus difficile, et, spontanément, si on regarde de près nos relations, on est dans une relation +/- (« *quel dommage que je n'aie pas les cheveux orange* ») ou -/+ (« *tu es vraiment ridicule avec tes cheveux orange* »). Nécessité d'une vigilance permanente.

Autre confusion. Aborder les problématiques jeunesse avec comme référence, et souvent seule référence, les souvenirs que nous avons construits de notre propre jeunesse. « *un jeune, ce n'est pas toi hier !* »

Au regard de ces premières réflexions, comment se situent les universités populaires ? Considèrent-elles les jeunes comme des ressources, des porteurs de potentiels ? des apprenants ?

Quelle image les universités populaires donnent-elles des jeunes ?

Ou plutôt quelle image chaque université populaire, dans sa diversité de projets et de pratiques, contribue-t-elle à donner des jeunes ?

Les évolutions de la société :

Nous avons en effet tous la tentation de nous renfermer derrière ce nous désignons comme des « évolutions de la société », en occultant nos propres responsabilités.

Ces évolutions sont réelles, et les jeunes sont souvent la « *plaque sensible* » de ces changements, c'est-à-dire le révélateur des *modifications, parfois souterraines, qui touchent toute la société* et qu'ils *ressentent plus vivement que les générations anciennes*.

Mais ces évolutions, vous avez le choix de les accompagner ou au contraire de contribuer à les transformer, à les contrer.

Dans tous les cas, vous avez votre rôle à jouer pour que les jeunes les comprennent, en perçoivent les implications et choisissent leur propre chemin.

Différentes approches des jeunes : Les débats concernant les enfants et les jeunes font apparaître des approches différentes, voire contradictoires.

Selon que l'on met en avant ce qui rassemble les jeunes ou ce qui les distingue les uns des autres, on parle de « la » jeunesse ou « des » jeunesses.

Selon que l'on considère que les jeunes sont acteurs aujourd'hui ou qu'ils sont avant tout les citoyens de demain.

Si l'on réfléchit en termes de territoires, il s'agit de donner l'envie aux enfants et aux jeunes d'y vivre et d'y prendre toute leur place de citoyen, c'est-à-dire d'homme et de femme, d'acteur, avec leurs spécificités certes, mais aussi avec les valeurs collectives d'une « communauté de vie ».

(cf Les « équipes » MRJC.)

Depuis 30 ans : Je voudrais citer à la fois pour mémoire et pour donner envie de les relire deux rapports qui ont posé de manière forte ces questions de jeunesse, avec un « s ». Ils constituent deux façons différentes et intéressantes de poser les problématiques de jeunesses, de relations des jeunes et des adultes, etc.

Le plus récent, 2002, je viens d'en dire deux mots quand j'ai parlé de « révélateur », c'est le rapport Charvet, ou plus précisément le rapport de la commission présidée par Dominique Charvet « *Jeunesse, le devoir d'avenir* », dans le cadre de travaux du Commissariat Général du Plan. Il pose de manière tout à fait argumentée la question de l'autonomie des jeunes et de la nécessaire « allocation d'autonomie ».

Le second, le plus ancien, juin 1981, est le rapport Schwartz, ou plus précisément, le « *rapport au Premier ministre sur l'insertion sociale et professionnelle* ». À la demande insertion sociale et professionnelle, Bertrand Schwartz commence à répondre, « logement », « santé », « rapport au travail », « loisirs », « cultures », etc. Bien qu'il soit ancien, il est toujours d'actualité, au-delà des chiffres, dans sa façon de poser de manière globale les questions de jeunesses. Ce qu'on en a fait ensuite, c'est autre chose.

Freins et facilitateurs d'une participation des jeunes à la vie associative

J'insiste sur ces éléments parce que dans une recherche action menée en 2003 avec la commission jeunesse du CNAJEP, nous avons montré comment c'était souvent la posture des adultes et des structures qui – au-delà des bonnes volontés réelles – empêchait de fait l'implication des jeunes. Par les premiers mots et les premiers gestes, par la possibilité de prendre ou pas des responsabilités même minimales, par des réunions ennuyeuses pour tout le monde, par des transmissions d'informations opaques quand on n'est pas dans le coup.

Questionnaire « partir des besoins ». Qui crée vraiment ces besoins : la société marchande, les médias ? Ce n'est que dans le travail sur la durée qu'émergent les besoins véritables. Pas dans une consultation ni dans un questionnaire !

Jeunes acteurs des territoires

Dans le même temps, on a vu comment les jeunes, lorsqu'on mettait en place des espaces favorables, qu'on leur « permettait », qu'on « facilitait », qu'on « accompagnait », étaient capables d'apprentissages, de partages, d'expertises, de relais, de transmission, d'organisation, de gestion, etc. (cf 2005, DIV, « *jeunes acteurs de la ville* »).

Les UP contribuent-elles à faire émerger des compétences, à permettre aux jeunes d'être en situation d'acteurs, de relais, d'organiseurs, etc. Ont-elles travaillé sur les freins que mettent en place les adultes, malgré eux, pour la prise de responsabilités par des jeunes ?

Exemple de Sens : Volonté de deux jeunes de tenir la buvette : succession de « cultures professionnelles » toutes légitimes . Abandon.

Comment les jeunes voient-ils les universités populaires ?

La première question à se poser c'est de savoir si les jeunes voient les universités populaires. c'est-à-dire, d'abord, ce que vous donnez à voir des universités populaires. Ce que vous écrivez, ce que vous montrez de ce que vous faites, et de pourquoi vous le faites. (cf Beaumotte stage d'insertion sociale, les PAIO expliquent mal ce qu'est « la vie au centre (hébergement, vie internationale, pédagogie du travail volontaire). Nécessité de faire un montage diapos pour que les jeunes se présentent eux-mêmes. Ensuite, par quels biais, supports, relais, cela parvient-il à eux au-delà des différents obstacles culturels, autocensure, désintérêt, etc. (exemple Pays des Sept Rivières rencontre avec les jeunes chômeurs) ?

La deuxième question est bien de savoir comment ils vous perçoivent :

- un prolongement de services publics ?
- un lieu d'apprentissage alternatif ?
- un lieu de savoirs et de cultures transgressif ?

Un des premiers signes qui doit interroger une association d'éducation populaire engagée par exemple dans l'insertion c'est quand les personnes accueillies ne font pas la différence avec un service de l'État ou Pôle emploi.

Ambiguïté du travail avec l'Université. Être clair dans ce qu'on met en place.

Alors on peut se demander quels sont les enjeux, pour des jeunes, de participer à une université populaire ?

Le rapport des jeunes au fait d'apprendre a évolué. De nombreux jeunes ne sont pas dans une démarche d'apprendre mais sont simplement présents au collège, au lycée, à l'université pour passer dans la classe supérieure et avoir un diplôme.

Un des enjeux n'est-il pas de donner ou redonner le goût d'apprendre à des personnes qui ne l'ont pas ou ne l'ont plus ?

Des pistes

Il ne s'agit pas de construire des réponses à des demandes ou à des besoins que l'on a cru percevoir, mais de permettre aux jeunes de construire les éléments de réponse aux problématiques qu'ils rencontrent.

Une déclinaison des interrogations

Cultures et savoirs :

mettre en valeur les cultures et les savoirs des personnes avec qui nous travaillons.

En parallèle, mettre en évidence les codes culturels dominants.

Différences et diversité : travailler sur les différences et sur les diversités pour en faire une richesse de compréhension (voir la société autrement, sortir de l'universalité) et d'action. (découvrir d'autres façons de faire)

Construire des relations égalitaires, ce que Jean-Marie Petitclerc appelle des relations + :+, horizontales.

Travailler sur les évolutions de la société pour permettre à chacun de les comprendre et d'agir.

(cf les cercles ouvriers de 1895)

Les universités populaires du 19^{ème}, ce sont les soirées ouvrières, les conférences, mais aussi les bibliothèques, le théâtre et puis ici, les premiers HLM (1904, La Bellevilloise, Logements Hygiéniques à Bon marché), là les consultations de nourrissons, là encore un restaurant coopératif ou une épicerie sociale, etc. On ne peut pas aujourd'hui travailler sur les problématiques de « puissance d'agir » sans travailler également sur les conditions matérielles.

Réfléchir aux formations permettant aux habitants d'un territoire de participer à l'élaboration des politiques publiques, de participer véritablement à des instances de réflexion et de décision et non d'y jouer les potiches ou les alibis. (Sens : atelier d'urbanisme, gestion d'un équipement, etc..)

Resituer les problématiques jeunesse dans leur rapport à la société et dans une approche globale à travers des outils et des méthodologies à construire. (ateliers au pied d'immeuble ou cafés scientifiques des petits débrouillards, théâtre, forum, etc.)

Associer systématiquement des jeunes aux démarches, construire des démarches permettant d'associer des jeunes (diagnostic, évaluation, etc.)

Des pistes spécifiques à travailler

Un des rôles de l'éducation populaire aujourd'hui est de permettre aux habitants d'un territoire à travers toutes les pratiques développées par ses différents acteurs de comprendre la société, pour pouvoir y être véritablement acteurs, acteurs de transformation sociale comme acteur de transformation de sa propre vie pour les jeunes...avoir les moyens de faire des choix.

Surtout, ne pas reprendre ce que font bien les autres mais développer, avec ses propres outils, de nouvelles pistes correspondant à ses savoir-faire.

C'est d'abord, quel que soit le champ de pratiques, resituer l'action dans une compréhension de la société, des institutions, replacer les responsabilités, aider à retrouver de la dignité et de la force collective.

Le chômage, ce n'est pas de la faute des chômeurs.

L'échec scolaire, ce n'est pas de la faute des enfants ou des parents.

C'est ensuite se donner comme objectifs des capacités à développer à travers les actions portées par des UP et se demander pour chacune d'entre elles comment une UP peut y contribuer.

Par exemple :

- capacité de faire des choix qui impliquent parfois contraintes et renoncements après en avoir pesé les avantages et les inconvénients et les assumer ;
- capacité de prendre des décisions et d'en mesurer les conséquences ;
- capacité de prendre la parole et d'écouter les autres ;
- capacité de développer des arguments et de tenir compte de ceux des autres ;
- capacité de dire non, mais aussi capacité d'enthousiasme, d'inventivité, d'imagination, de propositions alternatives ;
- capacité de tenir un emploi auquel chacun aspire, mais capable aussi de participer à des actions bénévoles, de s'engager dans des projets collectifs ;
- capacité d'acheter en toute connaissance de cause, en tenant compte du prix, de la qualité, mais aussi capacité de refuser un crédit si notre budget ne le permet pas ;
- capacité de confronter des différences, d'en rechercher les richesses et les complémentarités, mais aussi capacité de refuser ce qui porte atteinte à notre dignité, individuelle ou collective ;
- capacité d'autonomie, mais aussi capacité de se situer dans un groupe, d'apprendre du groupe et de lui apporter ;
- capacité d'entrer en relation avec les autres, dans un respect mutuel ;
- capacité de régler des conflits sans se battre...

Tout cela peut faire l'objet de recherches, d'acquisitions et de partages de savoirs, de constructions de rapports particuliers aux savoirs, aux cultures. Tout cela peut s'appuyer sur ce que portent les participants, etc.

Une recherche action à élaborer

Un premier chantier pourrait consister à ce que chacun, individuellement, chaque UP collectivement, travaillent sur cette question de l'image qu'ils ont des jeunes, de ce qu'ils donnent à voir des jeunes et de ce que les jeunes voient des universités populaires. Cette démarche pourrait constituer la première phase d'une recherche-action.

Une deuxième phase pourrait alors être mise en œuvre autour de pistes concrètes de changements, d'évolutions, forcément différentes selon les pratiques et les territoires, mais qu'il serait important de croiser.

L'AUPF et des lieux comme celui-ci (rencontres annuelles) peuvent alors constituer le moteur et les points d'étape de cette recherche-action.

Dimanche 25 novembre

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

**par la représentante du maire de Valence,
Alain Maurice**

Carrefour européen

Ateliers thématiques

Marlène François, conseillère municipale déléguée à l'éducation populaire

Voix Off, un outil pour prendre la parole



Dans le cadre de la délégation d'Éducation Populaire que m'a confiée le maire de Valence, j'ai souhaité travailler avec des jeunes de 14 à 21 ans qui ont connu des accidents de parcours scolaire. Pour aider ces jeunes à s'intégrer à la société et y trouver toute leur place, j'ai mis en place des actions qui privilégiaient deux volets de l'Éducation Populaire : l'apprentissage de la citoyenneté par une pratique participative et la prise de parole avec les médias actuels : reportages écrits, radio, vidéo, photos et slams. À partir de situations locales, leur ont été proposées des occasions pour exprimer leur point de vue avec les différents médias suite à des formations spécifiques.

Les différentes productions constituent la page Facebook du journal Voix Off qui est sur le site de la ville de Valence à la rubrique « Éducation ».

C'est ainsi que des jeunes de l'École de la deuxième chance ont été les reporters des Assises de la démocratie locale à Valence en octobre 2012. Ils ont ainsi produit un journal avec photos, interviews et textes de slam comme celui-ci :

La liberté d'expression

Je suis le porte-voix du peuple.
Vous avez le droit de vous exprimer.
Dites ce que vous pensez.
Vous êtes libre d'exprimer vos pensées.
Faites comme si personne ne vous écoutait
Sachez tout ce qui vous passe par la tête
Envers vous-même vous serez honnêtes.
N'ayez pas honte de le dire.
Ce sera jamais pire.
Lâchez-vous.
Et tout le bonheur sera pour vous.
Même s'il y en a qui n'apprécieront guère ce sera de bonne guerre.
La liberté d'expression.
À chacun ses opinions.

Mickaël Descombes

CARREFOUR EUROPÉEN

Allemagne, Wilfried Schmidt (DVV)

Autriche, Gerhard Bisovsly

Italie, Alberto Galazzo

Maroc, Ismail Alaoui



Ismail Alaoui



Wilfried Schmidt, Michel Marc, Denis Rambaud, Gerhard Bisovsly, Alberto Galazzo

Intervention de Wilfried Schmidt/représentant du DVV

Les UP et les jeunes, c'est un enjeu qui occupe aussi les universités populaires en Allemagne.

Depuis quelques années déjà, la plupart des UP/VHS allemandes font une offre spécifique pour enfants, adolescents et jeunes adultes (Junge vhs - Jeune vhs). Il faut savoir qu'autrefois les UP n'étaient actives que dans le domaine de la formation continue pour adultes. Depuis qu'on définit la formation continue plutôt dans un sens de l'apprentissage tout au long de la vie, elles ont la possibilité d'élargir leur offre pour un public "tout âge" sans risquer leurs subventions qui leur sont accordées selon les lois sur la formation continue de la plupart des Länder.

Les formes et les contenus de ces cours spécifiques pour les jeunes, souvent publiés dans des brochures et diffusés par Internet, sont multiples. En général, ils sont payants, s'adressent alors à des participants potentiels qui ont les moyens financiers nécessaires.

Mais quand on regarde la statistique des UP allemandes pour l'année 2011, en moyenne seulement 6,5 pour cent des jeunes jusqu'à 18 ans et 6,8 pour cent des jeunes entre 18 et 24 ans participent au cours des UP.

Il faut savoir que ce ne sont pas que les UP qui organisent un tel programme pour les jeunes, mais aussi d'autres organismes de formation, des associations, des centres culturels etc. qui se font concurrence pour attirer un public ciblé devenant de moins en moins nombreux en Allemagne.

Concernant l'apprentissage global, interculturel et politico-européen les UP allemandes ont un support pédagogique et financier par l'Institut International du DVV qui entretient des bureaux dans 30 pays et qui soutient la création et le développement de structures d'éducation des jeunes et des adultes dans les pays en développement et en transition, mais qui est aussi actif en Allemagne. Il y a beaucoup d'UP qui en partenariat avec DVV International ont des projets s'adressant aux jeunes.

En Allemagne, comme dans d'autres pays en Europe, il y a un nombre important de jeunes ne disposant pas d'assez d'argent pour se payer des cours des UP. Souvent, ils ont quitté l'école sans diplôme de fin d'études scolaire et qualification et sont par conséquent sans travail. Pour ces jeunes, beaucoup d'UP allemandes réalisent des programmes et projets de qualification professionnelle, de reconversion et d'intégration dans le marché du travail.

Depuis 2011 les enfants de familles qui touchent de l'aide sociale (comparable au RMI en France) ont droit à des prestations supplémentaires indirectes pour leur permettre de mieux participer à la vie sociale (Programme "Formation et participation" du gouvernement allemand), p.ex. par une participation gratuite aux excursions scolaires ou l'affiliation à un club sportif, mais aussi par des cours de soutien si l'école constate un déficit de ces enfants dans une matière scolaire. Depuis l'adoption de cette loi, des UP ont commencé à organiser des cours de soutien en petits groupes dans les écoles. Il est important que cela se joue dans les écoles en coopération étroite avec le personnel pédagogique sur place. Je pense que ces activités des UP peuvent être une contribution importante contre l'inégalité qui existe dans le système éducatif en Allemagne où la réussite scolaire des enfants dépend fortement de la situation financière des parents.

Finalement, en regardant la moyenne d'âge des dirigeants et du personnel des UP allemandes, qui n'ont longtemps travaillé qu'avec des adultes, on doit se poser la question si elles peuvent encore répondre aux besoins des jeunes, si elles connaissent suffisamment bien ce public qui trouve assez rarement le chemin aux UP. Je pense qu'il faut plus de partenariat avec des associations, des acteurs qui sont plus proches des jeunes et qui disposent du savoir-faire, d'une pédagogie adaptée, du matériel didactique pour attirer un jeune public tandis que les UP ont l'infrastructure nécessaire comme les locaux et des moyens financiers que les partenaires souvent n'ont pas. Cela pourrait produire des effets de synergie fructueux dont les jeunes – et les UP – peuvent profiter.

Intervention de Gerhard Bisovsky, Secrétaire général de la Fédération des Universités Populaires d'Autriche

L'Université Populaire et les jeunes : état des lieux, perspectives et problématique (extraits)

L'Autriche compte 270 Universités populaires, qui sont représentées par leur Fédération. Les formations des UP attirent plus de 450 000 participants, si bien que les UP représentent l'institution d'intérêt général la plus importante de la formation des adultes. La proportion des jeunes dans les formations des UP correspond largement à leur proportion dans la population : ce n'est pas le cas pour les enfants, mais les UP s'adressent d'abord aux jeunes adultes et aux adultes.

Ce qui nous intéresse, c'est de savoir quelles évolutions connaît la participation des jeunes dans les différents secteurs. Les statistiques des UP autrichiennes prennent en compte sept secteurs : « Politique, Société et Civilisation, Reprise de formation (formation de base, examens de fin d'études, accès à l'enseignement supérieur), Sciences naturelles et Technique, Formation professionnelle, Langues, Créativité et Loisirs, Santé et Mouvement ». Dans le secteur « Reprise de formation », on constate une augmentation régulière des participants, en particulier chez les jeunes (15 à 19 ans) et chez les jeunes adultes (20 à 29 ans). Il y a une baisse des participants pour les mêmes catégories dans les secteurs « Langues » et « Créativité et Loisirs ».

La baisse dans les langues est naturelle : De plus en plus de jeunes apprennent des langues étrangères à l'école. On peut penser aussi que les universités populaires ont besoin de trouver d'autres formes pédagogiques pour la formation continue en langues. Le cours d'un semestre, qui peut être ensuite poursuivi, est encore un format important. Des formats plus courts et d'autres plus adaptés aux besoins des gens sont moins fréquents.

Les enseignants en langues mettent toujours en avant l'apprentissage long et approfondi des langues. On peut aussi mentionner le fait que les certificats de compétence en langues étrangères et les tests de niveau, s'ils sont proposés dans de nombreuses UP, ne sont pas encore la norme partout.

Dans le secteur « Créativité et Loisirs » on cherche à « moderniser » l'offre et à trouver de nouvelles formes pour attirer les jeunes.

Le rôle des UP et la problématique sociale et de formation

Je voudrais donner l'exemple de la formation qui a été mise en place début 2012. Il s'agit du « coaching pour jeunes ». On va chercher dans les écoles les jeunes qui courent le risque de « décrochage », et par un dispositif en plusieurs étapes, on les réintègre dans une formation ou on les conduit sur le marché du travail.

Par ce « coaching pour jeunes on s'adresse aux « Early School Leavers »(ESL) ou « décrocheurs. Pour Vienne seulement, on parle d'environ 10 000 jeunes qui ont quitté l'école avec un niveau de premier cycle. Ces « décrocheurs » font partie des gens qui sont rapidement touchés par le chômage. Le « coaching pour jeunes » comporte plusieurs niveaux.

Le nombre des jeunes qui ne sont ni en formation, ni en emploi, ni en stage est estimé à 75 000 en Autriche. Dans la classe d'âge 16-24 ans cela représente tout de même 7% des jeunes. À l'heure qu'il est ces jeunes ont peu de chances d'entrer sur le marché du travail ou en formation. Ils sont issus de familles défavorisées socialement et culturellement et peu d'entre eux peuvent dépasser leur origine sociale et accéder à une promotion dans la société. Une intégration dans le marché du travail ou dans le système de formation pourrait prévenir d'éventuels problèmes sociaux.

Il est de la responsabilité des Universités populaires, en liaison avec d'autres partenaires sur le plan local et régional, de travailler à améliorer les chances des jeunes et des jeunes adultes sur le marché du travail, dans la formation et dans la société. Dans de nombreux cas cela fonctionne par les formations de base mais aussi par la préparation aux examens de fin d'études pour ceux qui ont déjà quitté la formation initiale. Cette offre fonctionne en Autriche gratuitement depuis un an dans le cadre du projet « Formation des adultes ».

L'UNIVERSITÀ POPOLARE BIELLESE
per l'educazione continua
UPBeduca e gioventù
UPBeduca et jeunesse
par **Alberto Galazzo, son président**

Pourquoi une politique de la jeunesse ?

Pour

- continuer les activités effectuées à l'école ;
- enrichir les activités effectuées à l'école ;
- réaliser les concepts :
 - éducation permanente (ne jamais quitter la formation) ;
 - éducation continue (formation après la formation initiale).
- garantir l'avenir même de l'Université Populaire et de la Société

I - Pour les moins de 20 ans : un projet transversal

Tous les moins de 20 ans peuvent participer à des cours gratuits dans les domaines thématiques :

- communication linguistique (langues) ;
- informatique ;
- sciences humaines ;
- psychologie et communication.

II - Intégration entre le système de l'instruction scolaire et l'Université Populaire

Enfants de 6 à 10 ans suivis directement à l'école avec :

- laboratoire de langues ;
- laboratoire d'informatique ;
- laboratoire de musique ;
- laboratoire emozionale-artistico.

Actuellement : 15 classes (Biella, Cerrione, Quaregna, Verrone) ; 29 heures par semaine.

UP Beduca Junior : jeunes de 5 à 18 ans

avec des projets d'approfondissement thématiques :

- laboratoire de langue anglaise (certificat Trinity college) ;
- laboratoire de musique (guitare, breakdance, DJ...) ;
- laboratoire d'informatique (avec aussi enfants et parents) ;

Actuellement, 11 classes à Biella, Cavaglià, Cossato avec 11 heures par semaine.

Summer Camp (camps d'été) : jeunes de 5 à 14 ans

à la découverte et/ou pour le renforcement de l'anglais avec l'aide d'une équipe de professeurs de langue maternelle et d'animateurs qualifiés ((de 16 à 18 ans, Firs Certificate) qui accompagnent les jeunes avec un esprit joyeux, en alternant des activités de jeux et de sport, avec des moments de réflexion et de dramatisation dans une English class.

Été 2012 : 7 camps avec 165 jeunes à Cossato (2) Roasio, Valdenigo, Occhieppo Inferiore, Verrone, Cavaglià.

La Vita, l'Arte, La Musica e la Storia (l'histoire) : jeunes de 8 à 18 ans

Atelier en collaboration avec les Archives d'État (Ministère des Biens Culturels), Musée du Territoire de Biellese pour :

- développer chez les jeunes la perception des « sources historiques » soit comme instruments pour la recherche et la narration, soit comme « fait historique et social » c'est-à-dire comme éléments qui ont déterminé le cours de la vie le long du temps ;
- les aider à comprendre l'histoire de la musique comme témoignage de la vie ;
- donner aux professeurs des instruments pour une didactique différente pour traiter le thème de l'atelier.

Arte Organaria (art de l'orgue) : jeunes de 8 à 18 ans

Atelier en collaboration avec la commune d'Occhieppo Inferiore.

L'atelier opère dans la structure de l'écomusée créé par UP Beduca pour tenir vive la tradition d'un ancien aspect antique de l'artisanat du territoire.

Fan Family English Club

Projet de bilinguisme : atelier en anglais pour enfants de 7 à 10 ans, en collaboration avec le Parco Giochi Indoor Cucuu, avec des professeurs de langue maternelle pour :

- apprendre et renforcer l'anglais ;
- encourager l'utilisation de l'anglais comme langue véhiculaire ;
- connaître la culture et les traditions des pays de langue anglaise.

Actuellement : deux classes avec huit enfants par classe avec 10 heures par semaine.

Jeunes pour les jeunes...

Conseil d'administration de l'UP Beduca :

- 2 « vieux » ou les « grands sages » (environ 70 ans) : expérience et réflexion ;
- 4 « quasi vieux » ou les « petits sages » (60 ans et quelques années) : expérience et dynamisme
- 5 jeunes ou les « idées jeunes » (entre 30 et 35 ans).

Intervention d'Ismail Alaoui (Maroc)

Chers amis,

Tout d'abord un grand merci pour m'avoir permis d'être parmi vous ces deux jours. Un merci encore plus chaleureux à Louis Caul-Futy qui a eu l'amabilité de m'inviter à cette rencontre internationale si importante.

Je suis venu, vous vous en doutez, pour écouter, pour apprendre et ma reconnaissance envers vous n'en est que plus grande car j'ai beaucoup appris de vos expériences, si riches et variées. Je vous avoue que j'ai « volé » pas mal d'idées qui, je l'espère, pourraient nous aider à concrétiser notre vœu de lancer ou de relancer l'idée d'une U.P. au Maroc.

J'ai de manière volontaire dit « relancer » car il faut reconnaître qu'il y a près dix ans un ministre de la Jeunesse et des sports, chez nous, avait pris l'initiative d'organiser des universités populaires. Malheureusement, l'idée est partie avec lui. Cela montre, à l'évidence, que ce genre de projet ne peut pas venir d'en haut.

Dans notre association «Salé-Avenir» qui est une association «Poly activité», centrée sur Salé, ville que ne sépare de sa fille Rabat, qu'une rivière, ville devenue millionnaire sur le plan démographique mais qui a connu un développement non maîtrisé qui en a fait une ville d'immigrants issus de l'exode rural, une ville mosaïque, sans réelle unité, nous avons entamé, il y a un lustre, ce que nous avons appelé les «mercredis de la connaissance», ouverts à tous ceux qui voulaient participer. Au cours de ces réunions, des conférenciers, exposaient des problèmes concernant aussi bien la vie culturelle de la ville que ses problèmes d'intégration, ainsi que ceux se rapportant aux problèmes des jeunes (études-emplois – vie sportive etc.) Ces exposés étaient suivis de discussions et de débats qui aboutissaient, quelquefois, à des actions dans lesquelles la population étaient impliquée.

Puis survint la « bourrasque arabe ». Je préfère ce qualificatif à celui de «printemps arabe» et encore plus à celui de révolution arabe ; ceci sans dénier pour autant à ce mouvement son extrême importance.

En effet, ce mouvement fut un mouvement de revendication pour plus de liberté, plus de justice sociale, plus d'égalité entre tous les citoyens, hommes et femmes et moins d'exclusion et de marginalisation, bref, pour l'accession à la qualité, pleine et entière, de citoyens. Les jeunes qui, au Maroc, sont sortis dans la rue, avec des moins jeunes, ont littéralement débloqué une situation que même les partis de gauche, socialistes et communistes, participants au gouvernement, n'arrivaient plus à débloquer, depuis les élections de 2007.

En quelques semaines, riches de débats, de discussions, de polémiques, les jeunes (et les moins jeunes), d'obédience laïque ou à référent religieux qui ont pris le nom de « mouvement du 20 février », ont permis une avancée extraordinaire. Le 9 mars, dans un discours à la nation, le Roi déclarait les revendications, présentées par les manifestants, pertinentes et annonçait une refonte totale de la constitution de 1996 qui avait déjà permis de grandes avancées.

Une commission, composée de la plus grande partie des protagonistes politiques, s'est mise au travail, munie de mémoires de tous ceux qui, partis politiques, syndicats ou associations de la société civile, lui en ont présentés.

Le 1^{er} juillet, un référendum validait le texte de la nouvelle constitution, constitution qui peut être, à ce jour, considérée comme la plus avancée du monde arabe.

Notre association, Sala Mostaqbal (Salé-Avenir) a participé fortement à ce travail collectif en organisant ou en participant à des débats publics. Il reste néanmoins, maintenant, à traduire dans les faits et la réalité, le contenu progressiste de cette constitution afin qu'elle ne se transforme pas en lettre morte. Ce contenu, pour être mis en pratique, exige que les lois organiques (18) que prévoit la constitution, soient rédigées, discutées et adoptées par le Parlement. Cette discussion est en cours et notre association y participe, en dehors du Parlement, bien sûr, avec d'autres, en organisant des rencontres et des débats.

À côté de ces aspects «macro-politiques», de la plus haute importance pour l'avenir de notre démocratie et de notre pays, notre association a fait un travail d'université populaire sans s'en rendre compte, un peu comme Monsieur Jourdan faisait de la prose.

Dans le cadre d'une convention entre l'Union Européenne sous le label de « Héritage méditerranéen » et de «Montada» (Cénacle), notre association a entamé la création de « clubs du patrimoine » dans les écoles de Salé, en collaboration avec la délégation locale de l'Académie régionale, dépendante du Ministère de l'Éducation Nationale.

Ces clubs du patrimoine permettent aux enfants des écoles de mieux connaître le passé de leur ville et sa culture propre et de participer à leur protection et à leur réhabilitation, que ce soit au niveau du patrimoine matériel ou immatériel. Des enseignants, des chercheurs, des architectes participent à ce travail.

D'un autre côté, et en partant de ce que nous a montré la recherche se rapportant au patrimoine et dans une option « Activités génératrice de revenus » (A.G.R) nous avons formé dans un premier temps une vingtaine de jeunes diplômés chômeurs, détenteurs d'une licence ou d'une maîtrise en histoire, pour en faire ce que nous avons appelé des « guides culturels ».

En collaboration avec d'autres associations et avec la faculté de droit de Salé nous avons entamé un cycle de débats sur la gouvernance locale (gouvernance économique des collectivités locales dans la région) et sur la régionalisation avancée que nous voudrions voir dans notre pays. Il reste, en définitive, qu'après toutes ces expériences, il faille faire en sorte que notre espoir de créer une université populaire soit réalisé – Pour cela, il faut dépasser certains obstacles et contraintes dont la plus rédhibitoire reste la contrainte financière. Le bénévolat est une condition, certes nécessaire mais pas suffisante, vous en conviendrez aisément.

Merci pour votre attention.



LES ATELIERS THÉMATIQUES

La Maif : nos associations sont-elles bien assurées ?

Le bénévolat et la formation des bénévoles (La Coopérative)

La politique associative et les emplois aidés (coordination SAVARA)

Nos associations sont-elles bien assurées ?

Quatorze personnes sont présentes et onze UP représentées.

L'atelier est animé par Jean-Jacques Garde, militant M.A.I.F. de la délégation du Teil (Ardèche), Pierre Favrat (UP Agglo Valence) est rapporteur (avec le texte intégral de l'animateur !)

Avant d'entamer son propos qui sera suivi d'une discussion avec les participants, Jean-Jacques Garde a insisté sur son rôle de militant purement politique, mandaté par le conseil d'administration pour le représenter sur le terrain. Ce n'est pas un technicien de l'assurance.

Il invite les participants à se rapprocher des délégations M.A.I.F. de leur département pour aborder tous les problèmes particuliers de leurs associations.

Il présente l'action de la M.A.I.F., mutuelle qui assure un grand nombre d'associations dans des domaines divers : éducation populaire, culture, sport, loisirs. Son souci est de proposer un contrat global qui soit le plus protecteur possible.

Outre l'assurance des véhicules, la M.A.I.F. propose aux associations :

- **un contrat unique**

Un seul contrat pour l'ensemble des risques de la structure (personnes, biens, locaux) et non pas un contrat par type de risque ;

un seul contrat pour l'ensemble des garanties responsabilité civile, défense, conseil juridique, dommage aux biens, indemnisation des dommages corporels, assistance dont la structure a besoin et non par garantie.

- **un contrat global**

Un contrat « tous risques sauf » où seules les exclusions sont énumérées ;

l'événement garanti est l'événement accidentel : « tout fait dommageable, non intentionnel de la part de la collectivité ou du bénéficiaire des garanties, normalement imprévisible et provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure ».

- **Un contrat protecteur**

Les membres du conseil d'administration, les bénévoles, les salariés, les stagiaires, les personnes accueillies ou prises en charge ont la qualité d'assuré dès lors qu'ils sont déclarés et qu'ils participent à une activité, trajet inclus, organisé sous l'égide de l'association.

Garanties accordées aux établissements : responsabilité civile, défense, dommage aux biens, recours et protection juridique, conseil juridique au téléphone.

Garanties accordées aux personnes assurées : R.C. – défense, recours et protection juridique, dommage aux biens des participants jusqu'à 600 €, indemnisation des dommages corporels, assistance.

Après cet exposé, on passe aux questions/réponses

L'UP de Lure relevant la difficulté d'entrer en contact téléphonique avec des salariés de la mutuelle, J.J. Garde a expliqué la nouvelle organisation de la M.A.I.F. qui va être progressivement mise en place dans toute la France. Il a, en outre, rappelé qu'un courrier obligeait une réponse écrite et que cela constituait un socle auquel se référer.

Pour connaître les données de la MAIF, on peut consulter le site MAIF.fr.

Il faut mettre régulièrement le contrat à jour : **l'UP d'Albi** pense qu'un contact annuel est indispensable pour faire le point. J.J Garde précise : avec un technicien **et** avec un militant de la MAIF.

À la question de la Fédération **Savoie-Mont-Blanc**, il est précisé qu'il vaut mieux un contrat avec chaque association de la Fédération, tenant compte de ses spécificités.

L'UP du Berry indique que pour les sorties culturelles avec location d'un mini-bus, il faut avoir l'assurance de l'agence de location et aussi l'assurance de l'UP.

Pour l'organisation de voyages, **l'UP de Lure** fait observer qu'il est utile de cotiser à l'UVVA (Union pour les Voyages et les Vacances) qui est une fédération agréée et qui permet d'obtenir « l'Immatriculation Tourisme » (100 euros par an).

Le bénévolat et la formation des bénévoles

par Isabelle Tahmazian

1) Le problème du bénévolat aujourd'hui

Le bénévolat est-il le même que celui d'hier ?

Le nombre d'associations créées en France en 20 ans a fortement augmenté ; elles se sont beaucoup spécialisées, sont devenues employeuses et sont aujourd'hui une véritable force économique. Depuis 1901 et jusque dans les années 60, les associations étaient des associations de loisirs ou d'engagement, de soutien à une cause. Depuis le début des années 90, de nombreuses associations de « services » se sont créées. Nombreux également, sont les porteurs de projets associatifs qui créent leur emploi et notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Le paysage associatif d'aujourd'hui est partagé entre de petites associations, peu organisées et qui fonctionnent tant bien que mal avec une poignée de bénévoles, et de grosses machines très structurées fonctionnant essentiellement avec des salariés. Ces dernières recrutent, alors que les premières peinent à relever leurs troupes. Leur survie et leur activité reposent sur l'engagement de quelques-uns. Ceci devient problématique lorsqu'il s'agit d'associations anciennes et que l'âge des dirigeants devient honorable. Bien souvent, ils ont du mal à passer le relais, ne trouvent personne pour les remplacer.

Données statistiques :

Quelques chiffres ayant pour but de montrer l'importance des associations en France aujourd'hui.

En 2012 : 1 million d'associations soit 987367 de plus qu'en 1960 (l'augmentation annuelle moyenne du nombre d'adhérents a été de 4% depuis 1990)

Ex : dans la Drôme, 760 associations ont été créées entre janvier et juillet 2012.

16 millions de bénévoles environ et 23 millions d'adhérents.

165000 associations emploient des salariés soit 180000 salariés ce qui représente

5% du total des salariés.

La richesse économique créée par les associations équivaut à 3.5% du PIB.

Pour expliquer cette progression du nombre d'associations, on peut retenir principalement deux facteurs :

le ralentissement de l'emploi dans le secteur privé en liaison avec la crise économique ;

un certain désengagement de l'état dans sa mission de service public.

En proportion, il y a beaucoup plus de bénévoles et de personnes engagées dans le monde associatif qu'il y a 40 ans ; pourtant, le sentiment de pénurie de bénévoles est fréquent et récurrent. Il y a donc plus de bénévoles mais aussi beaucoup plus d'associations.

Celles-ci ont bien changé quant à leur degré de spécificité et leur niveau d'expertise. La quantité d'activités produites a aussi fortement augmenté en 40 ans et demande de plus en plus de main-d'œuvre qualifiée. De ce fait, les associations qui ne peuvent pas embaucher ont plus besoin de bénévoles formés qu'il y a 40 ans. Paradoxalement, celles qui embauchent ont encore plus de mal à trouver de nouveaux membres et beaucoup ont des conseils d'administration fragiles. Plus une association a de salariés, moins elle a de bénévoles.

L'engagement fait peur par manque d'informations et de formation et aussi par désinformation. On entend tout et son contraire au sujet de la responsabilité des bénévoles, d'où la nécessité d'une formation des bénévoles.

2) la formation des bénévoles :

On peut devenir président d'une association sans aucune qualification ; il n'existe aucun diplôme de dirigeant contrôlé par l'État, pas plus qu'on ne demande de diplôme en comptabilité pour être trésorier. Dans une certaine mesure, c'est tant mieux mais dans une autre, cela peut être un frein à l'engagement.

Les grosses associations assurent la formation de leurs membres en interne (Amnesty, Emmaüs France, Greenpace...). Les dirigeants des petites associations n'ont pas ou très peu de formation. La formation des bénévoles n'est pas obligatoire. Elle n'est pas organisée par l'État qui, avec les collectivités, soutient un peu les actions de formation en direction des bénévoles mais ils n'en sont pas eux-mêmes les initiateurs. Ils délèguent cette fonction à des associations ou à des centres de formation professionnelle.

Le manque d'information/formation et la désinformation sont de gros freins à l'engagement bénévole. Il est toujours plus facile de s'engager quand on sait où l'on met les pieds. Des légendes ou de fausses informations, voire des informations erronées, circulent aussi sur Internet sur la responsabilité des dirigeants. Cela ne facilite pas les choses non plus. Il est fréquent d'entendre qu'on a peur d'être président car on peut être traduit en justice et être saisi sur ses biens personnels en cas de dépôt de bilan. C'est faux. Le président représente l'association en justice c'est-à-dire que ce n'est pas lui en tant que personne physique qui comparaît mais l'association en tant que personne morale et il représente cette personne morale. Il n'est pas inquiété uniquement dans le cas où l'on peut prouver qu'il a agi pour lui-même et non plus pour l'association et si une gestion frauduleuse est avérée.

a) Les points d'appui à la vie associative

Ce sont des associations soutenues et financées en partie par l'État (FDVA/DDCS), par les régions et les départements. Il y en a un ou plusieurs par département (Drôme : la Co-op et DPSA/CRIB). Ils peuvent être rattachés à un réseau ou à une fédération (les DGOS). La coopérative fait partie d'un réseau d'associations adhérentes à une charte de qualité : le réseau SAVARA (Soutien À La Vie Associative en Rhône - Alpes). Ce réseau est labellisé par la Région Rhône-Alpes. Certaines des ces actions sont identifiées et financées par la R.R.A.

Les points d'appui sont des espaces où les bénévoles peuvent trouver conseils, informations, ressources, aide ponctuelle ou à long terme, formation. Ces structures sont identifiées par les préfetures et les DDCS* à qui elles adressent les bénévoles en quête d'informations. La coopérative accueille, oriente, conseille et forme les bénévoles. Le conseil téléphonique est gratuit, l'accueil sur rendez-vous se fait sous condition d'adhésion de 10€. Les tarifs sont adaptés à toutes les associations.

b) La formation des bénévoles : mode d'emploi

La loi du 24/11 :09 N° 2009-1437 autorise les bénévoles dont l'association emploie aussi des salariés à financer leur formation par les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) de fonds de formation professionnelle continue.

Dès qu'une association a au moins un salarié, elle cotise à un OPCA (1,5% de la masse salariale). Les sommes collectées sont mutualisées par branche et servent à financer des formations pour les salariés mais aussi pour les dirigeants associatifs. Ainsi, un trésorier peut suivre une formation en comptabilité... Pour cela, il faut se renseigner auprès de l'OPCA à laquelle on adhère, demander un devis, un programme et une convention de formation à l'organisme dispensateur et envoyer le tout à l'OPCA, 30 jours minimum avant le début de la formation. L'OPCA peut refuser pour divers motifs mais dans bien des cas il accepte. Il peut également financer une action groupée pour les membres du bureau et les salariés.

Pour les associations qui n'ont pas de salariés, le FDVA* peut prendre en charge 23€ par bénévole et par jour. Il faut en faire la demande à la DDCS. Les associations, comme la coopérative, organisent des modules de formations collectives à 10€ la ½ journée, des formations sur mesure à 50€ la ½ journée. Pour cela, il suffit de télécharger le programme sur le site Internet de la Co-opérative et de renvoyer le bulletin d'adhésion. L'association doit prendre en charge cette formation et rembourser le bénévole. Il est ainsi assez simple de proposer une formation à un nouveau membre.

3) Le problème de l'engagement et du renouvellement des bénévoles

a) Les freins à l'engagement

- la peur ;
- le manque de temps pour les actifs ;
- le doute sur ses capacités... (par manque de formation).*

b) Les facteurs internes : que se passe-t-il souvent, comment s'y prendre ?

- La transmission et l'accueil de nouveaux membres

La transmission des mandats n'est pas toujours très claire. Des dirigeants disent souvent qu'ils aimeraient passer la main mais, dans les faits, font tout pour se rendre indispensables et ont peur de perdre

le statut que leur apporte l'association ainsi que les avantages secondaires. Laisse-t-on vraiment une place ? Il est nécessaire de s'interroger sur sa propre attitude.

- Clarté de la mission : qu'est-ce qu'on attend de moi ?

Le rôle et les fonctions ne sont pas toujours bien définis. La personne peut avoir peur car elle ne sait pas vraiment où elle met les pieds. Il n'existe pas souvent de fiches de postes de la fonction ce qui fait qu'on ne sait pas très bien que demander à la personne (le tout et rien, ça dépend des jours, est plus facile à vivre pour des gens qui se connaissent que pour des nouveaux venus). Une liste des tâches et des fonctions demandées peut aider une personne à s'impliquer plus facilement.

- Le cadrage de la mission et des actions : plus c'est bien organisé, plus on a envie de s'impliquer ;
- le projet associatif : il n'est pas toujours très clair pour l'extérieur. Il faut expliquer, fournir des plaquettes ou des brochures, synthétiser le projet et présenter ses actions de manière claire et concise ;
- la frise historique : elle peut être un bon moyen, peu onéreux, de visualiser l'histoire de l'association pour qu'elle devienne lisible pour tout un chacun. Le nouveau venu se sentira moins perdu et comprendra, de qui, de quel événement on parle. (Lutte contre l'exclusion et mise à l'écart).
- la transparence de gestion : il est plus facile de s'engager lorsque la gestion est transparente et saine ;
- l'accueil sincère et inconditionnel : intégrer, ne pas rester dans « l'entre-soi », montrer un esprit d'ouverture... ;
- le côté convivial, festif et humain des réunions : le repas partagé en fin de réunion participe à l'image conviviale de l'association pour un nouveau membre. C'est aussi un excellent moyen pour faire plus ample connaissance ;
- les situations de crises : il n'est pas rare de voir des personnes lever le doigt lorsqu'on annonce la liquidation de l'association, si personne ne souhaite prendre de mandat de dirigeant. C'est, bien sûr, une position extrême qu'on ne doit pas provoquer mais qui fonctionne.

Conclusion

Il faut lutter contre la croyance de la disparition de l'engagement au profit de la consommation. L'engagement n'a jamais été aussi puissant que ces vingt dernières années. Les initiatives se sont multipliées, voire démultipliées.

Pour recruter de nouveaux membres, il faut faire un effort de clarté, d'accueil et de facilitation de la tâche. La formation est l'une des clés. L'association doit prendre en charge la formation des bénévoles afin que ceux-ci n'aient pas l'impression d'être trop ignorants pour la fonction. Cette formation doit être organisée et impulsée par l'association pour favoriser le sentiment de confort et de légitimité. Les associations, comme les entreprises, doivent créer des lignes budgétaires pour cela. Car, tant que ce n'est pas une priorité, on a toujours de bonnes raisons de ne pas le faire.

Les anciens dirigeants doivent faire l'effort de la transmission, rassurer, inclure les nouveaux et animer leur arrivée. Bref, un projet associatif clair, une mission et des tâches bien cadrées, une fresque historique, une gestion transparente, un accueil chaleureux et convivial, une proposition de formation mettent toutes les chances du côté de l'association pour trouver et fidéliser de nouveaux bénévoles.

FDVA : fonds de développement de la vie associative, dépend du ministère de la cohésion sociale

DDCS : direction départementale de la cohésion sociale

La politique associative et les emplois aidés

par Philippe LAFAY de la coordination SAVARA

Devenir employeur ! Quelle affaire !

Ces dernières années, beaucoup de clubs ou de comités ont fait le pas ou, parfois, le grand saut incités par les dispositifs d'aides (EJ CAE CUI etc.)

J'ai souvent entendu dire « avec un salarié, les bénévoles auront moins de travail ! » quelques mois plus tard on entend « on ne fait plus le même travail mais on en a autant » !

S'il est évident que l'emploi d'un salarié est un outil pour assurer la mise en œuvre du projet sportif et des actions qui en découlent c'est aussi un bouleversement dans la vie d'une association.

L'arrivée d'une tierce personne avec un statut différent au sein d'une organisation établie n'est pas forcément chose facile.

Pour l'association, c'est un passage à une autre dimension qui génère des obligations juridiques, financières, matérielles mais aussi morales, obligations qui engendrent la mise en place d'une certaine organisation mais aussi parfois de nouvelles formes de travail et de relations humaines.

1° Des obligations juridiques et administratives. Bien sûr, je fais allusion à l'application du code du travail et de la convention collective du sport et à toutes les obligations liées aux organismes sociaux.

Evidemment, chaque dirigeant associatif ne peut devenir du jour au lendemain un éminent juriste en droit social doublé d'un spécialiste de la paie mais en en la matière, il est impératif de travailler en amont, d'anticiper car les erreurs en ce domaine, se paient souvent au prix fort quelques années plus tard !

Même s'il existe une certaine tolérance de la part de certains organismes, l'employeur associatif, est considéré au même niveau que n'importe quel employeur.

2° Sur le plan financier, cela nécessite un minimum de rigueur et d'anticipation. Même si les coûts résiduels sont souvent assez faibles et acceptables par l'association, il est impératif de prévoir une marge de manœuvre. Un salarié génère toujours des coûts supplémentaires (téléphone, déplacements, formation, matériels...)

De plus, il convient également de disposer d'un minimum de trésorerie pour pallier un éventuel retard de financement. Et oui, un salaire se paie à la fin du mois et les charges à dates fixes...

Sans oublier le côté pérennisation de l'emploi.

Un suivi rigoureux sur le plan budgétaire est donc nécessaire.

3° sur le plan matériel et organisationnel, il est également prudent de prévoir un mode de fonctionnement, de définir les conditions et lieux de travail, les outils de suivi, les responsabilités confiées, les procédures, etc.

4° Enfin, sur le plan moral et humain, l'employeur a une responsabilité morale, c'est lui qui apporte au salarié son travail et donc sa capacité à vivre...

Mais il faut aborder ici la question de la relation salarié-bénévoles qui est, ne l'oublions pas, une relation employeur-salarié !

Soyons vigilants et n'oublions pas que nous sommes dans une relation de travail, donc professionnelle...

Tout cela peut faire peur et paraître difficile mais l'employeur associatif n'est pas seul et différentes structures sont là pour aider les associations sur ces différents points.

UN EMPLOI , cela se réfléchit, cela se prépare, cela se construit, cela se gère.

Puisque tout cela n'est pas aussi effrayant que cela peut paraître, je suis convaincu que l'on peut encore créer de l'emploi sportif même si de gros efforts ont été faits ces dernières années.

Créer de l'emploi sportif, sans doute, mais peut être aussi de manière différente.

Au-delà de l'emploi traditionnel construit sur le schéma activités-emploi-poste de travail, n'y a-t-il pas dans les associations un axe de réflexion autour de l'emploi partagé et mutualisé ?

En effet, un triple constat :

- Les associations ont des besoins variés qui ne justifient pas des postes à temps plein (gestion, secrétariat, entretien, encadrement...);
- les salariés n'ont pas toujours les multi-compétences qu'exige la vie associative ;
- créer de trop petits temps partiels ne correspond pas aux attentes et aux besoins des éventuels salariés. Alors, pourquoi ne pas travailler à plusieurs ? Pourquoi ne pas réfléchir à plusieurs et embaucher à plusieurs ?

Si ces solutions ne sont pas toujours faciles à mettre en place dans les fonctions opérationnelles (tout le monde veut le salarié aux mêmes jours et aux mêmes heures), c'est certainement plus simple dans les fonctions administratives, comptables, de gestion et même d'encadrement pour lesquelles il est possible d'envisager des rapprochements entre associations d'activités différentes.

Ce concept d'emploi partagé est certes un peu nouveau dans le secteur sportif, même s'il a fait ses preuves dans d'autres secteurs. Des groupements d'employeurs associatifs commencent à émerger en France.

Je pense qu'il y a une piste de travail et de réflexion sur ces formules afin d'apporter aux associations les outils dont elles ont besoin et d'apporter aux salariés des emplois de qualité, fiables et pérennes.

Pour finir, j'évoquerai la formation. Certes, les obligations légales sont peu nombreuses, mais former les salariés, notamment les jeunes, c'est construire les compétences dont nos clubs auront besoin demain ! Nous devons donc réfléchir ensemble à la mise en œuvre d'emploi-formatif.

Des solutions et des outils aujourd'hui existent pour accompagner les structures :

- mise à disposition ;
- impact emploi ;
- emplois aidés ;
- accompagnement ;
- emploi formatif ;
- entreprise d'insertion ;
- groupement d'employeurs.

L'équipe de PSA-Savoie avec ses partenaires est là pour vous aider à construire en ensemble les emplois d'aujourd'hui et les compétences de demain.

La gazette du colloque

Numéro unique 24 novembre 2012



Jeunesse et Éducation Populaire

Double pari pour l'Université Populaire de l'Agglomération Valentignoise, ce week-end de novembre 2012 :

- Organiser et réussir, pour son dixième anniversaire, le colloque annuel des Universités Populaires de France et d'Europe.

Les participants sont là, en nombre. Il leur appartient de dire s'il est digne des précédents.

- Mettre au centre des échanges et des débats, la question de l'Éducation Populaire et de la Jeunesse. Organiser a demandé beaucoup de temps de préparation, d'investissement, d'écoute. La somme de toutes les bonnes volontés a facilité la tâche et l'a même rendue enthousiasmante.

Parler de l'Éducation Populaire et des jeunes et s'interroger sur les perspectives pour les universités populaires nous amène à nous interroger sur notre véritable mission.

Pour construire une société plus solidaire et dans laquelle l'éthique républicaine et la volonté de vivre ensemble ne soient pas que des déclarations d'intention, il est indispensable que nous nous tournions vers la Jeunesse et que nous prenions en compte, sous des formes appropriées, leurs besoins et leurs aspirations.

Nous formons le vœu que la richesse et la variété des témoignages, la qualité des interventions viennent enrichir nos savoir-faire respectifs.

*Michel FRANÇOIS,
ancien président de l'UPAVAL*



« En France, on a une image abîmée des jeunes. »



Jean Bourrieau, délégué à la vie associative et à l'éducation populaire dans une collectivité territoriale

S'intéresser aux jeunes, c'est un vrai choix ou un hasard dans votre parcours ?

C'est un vrai choix. En France, on a une image abîmée des jeunes, on a du mal à raisonner autrement qu'en termes de jeunes en difficulté ou de jeunes difficiles. Au ministère de la ville je cherchais comment permettre aux acteurs de la politique de la ville d'avoir une image positive de la jeunesse.

Qu'entendez-vous par « image positive de la jeunesse » ?

Il faut chercher les richesses et les potentiels des jeunes qui sont dynamiques et engagés dans des actions un peu partout en France, parfois ce sont les mêmes qui sont difficiles.

Quelles sont les limites d'âge de la jeunesse ?

La notion d'âge est une construction sociale. Dans les siècles précédents, la catégorie des jeunes n'existait pas. On pense aujourd'hui par catégories d'âge, liées à des dispositifs comme les 16-18 ans (âge de la majorité) et les 18-25 ans (âge où on a accès à des allocations). On peut être jeune plus tôt et le rester longtemps. En raison des situations économiques, les jeunes acquièrent l'autonomie et l'indépendance de plus en plus tard. Les jeunes ont aujourd'hui une communauté de destin, mais ce n'est pas une catégorie homogène, ils sont différents. Toutes ces différences sont une richesse et pas un obstacle.

Propos recueillis par Ouidad

Gérard Bouchet, ancien professeur de philosophie à l'IUFM

Philosopher, c'est se poser des questions

La philosophie, c'est quoi ?

Pratiquer la philosophie, c'est se poser des questions, considérer que rien ne va de soi, chercher les raisons de toute chose, interroger le système.

Quel regard portez-vous sur les jeunes en rupture avec l'école ?

C'est un indice du dysfonctionnement du système scolaire. L'école n'a pu montrer des capacités à leur apporter ce dont ils avaient besoin. Cela m'interroge sur l'école. Il faut revoir l'organisation concernant les jeunes.

Comment mettre en œuvre des actions pour et avec les jeunes ?

Il faut être proche des jeunes, identifier leurs besoins et leurs intérêts. Puis trouver les moyens pour qu'ils se prennent en charge. Pour qu'ils puissent gérer des projets, il faut une organisation et de la rigueur, il faut respecter les plannings et les financements. Tout cela nécessite un entraînement, une préparation, pour que les jeunes comprennent les enjeux et respectent les procédures et les plannings.

Propos recueillis par Ouidad

Propos de couloir

« J'aime beaucoup voir et entendre ce qui se passe dans les autres universités. On n'a pas tous les mêmes ressources, les mêmes objectifs et on ne mène pas les mêmes actions. Cela donne du tonus pour entreprendre de nouvelles actions. »

« On a beaucoup de chemin à faire. Il faudrait réactualiser les universités populaires, les redynamiser. Et choisir des intervenants un peu plus jeunes ! »

« Le colloque était très dynamique cette année : un thème intéressant, des échanges riches... »

« Ces interventions font du bien aux neurones... »

« On a l'impression que le jeune est un animal ?

Qu'est-ce que le jeune ? »

« Il faut d'abord être à l'écoute des jeunes, pas construire à leur place mais les aider à construire leur avenir en partenariat avec eux... »

« Ce que j'ai retenu de l'intervention de Jean Bourriau, c'est que les universités populaires devraient s'interroger sur l'image que les UP ont des jeunes, rechercher quelques capacités qu'ils aimeraient voir développer chez eux : apprendre à faire des choix, prendre des décisions et en prévoir les conséquences, apprendre à prendre la parole, savoir dire non... Tout cela permet alors de mettre en place une recherche action. »



Les jeunes journalistes en train d'interviewer Michel Garde, le président de l'AUPF

À propos de l'École de la deuxième chance 26-07

Les É2C ont été créées à l'initiative de Madame Edith Cresson ancienne première ministre. Elles appartiennent à un réseau européen.

L'école de la deuxième chance a été créée en juin 2009. C'est une association loi de 1901 à but non lucratif présidée par Madame Nakib-Colomb. L'école de la deuxième chance accueille des jeunes majeurs (18-25 ans) pour un parcours d'envoie neuf mois.

Le parcours fonctionne sur le principe de l'alternance avec des stages en entreprise. Savoirs de base, mathématiques, français, informatique sont travaillés en parcours individualisés.

Ateliers « transversaux », sport, sorties culturelles, partenariat avec les associations locales sont privilégiés et encouragés.

Un parcours réussi s'achève par une sortie vers l'emploi ou vers une formation qualifiante.

Journal réalisé à l'occasion du colloque des Universités populaires à Valence.

Journalistes de l'École de la deuxième chance : Jean-Baptiste Mathon, Imane Gharaibia, Ouidad Sliiti, accompagnés par Alexandra Velay, animatrice de vie collective, Josette Driay et Daniel Salles de l'UPAVAL.

Dessins : Claude Magnan. Photographies : Gérard Jouve.

Tirage : 150 exemplaires.

Imprimerie spéciale.